



# Assemblée générale

Soixante-quinzième session

**33<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir ..... (Turquie)

La séance est ouverte à 15 h 5.

## Point 137 de l'ordre du jour (suite)

### Soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale

#### Réunion extraordinaire solennelle en hommage à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant tenir une réunion extraordinaire solennelle en hommage à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale, conformément au paragraphe 2 de la résolution 75/5, du 5 novembre 2020.

Conformément à la décision 75/501 de l'Assemblée, du 18 septembre 2020, concernant le format des réunions commémoratives, les États Membres sont encouragés à faire des déclarations par groupes régionaux.

Je vais maintenant faire une déclaration.

Cette année, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. En six années de guerre, environ 75 millions de personnes ont perdu la vie, dont une majorité de civils. Aujourd'hui, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 75/5, nous rendons hommage à toutes les victimes de la guerre, à ceux qui ont sacrifié leur vie et à tous les innocents qui ont souffert.

La Seconde Guerre mondiale a été l'un des événements les plus catastrophiques de l'histoire de l'humanité. Presque tous les États ont été touchés. La Shoah a choqué

le monde. Cette guerre a eu des conséquences dévastatrices. Partout dans le monde, des parents ont perdu leurs enfants et une génération d'enfants a grandi sans leurs parents. La pauvreté sévissait, et des millions de personnes se sont retrouvées dans le dénuement et ont souffert de la faim. Les économies se sont effondrées. Le monde a été témoin de la dévastation causée par la bombe atomique. La brutalité de cette guerre était incompréhensible.

Ces souffrances indicibles ont créé les conditions d'un cadre multilatéral fort, les Nations Unies, « pour préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Le conflit le plus meurtrier de l'histoire a démontré le besoin évident d'un forum qui pourrait être un centre où s'harmonisent les efforts des nations.

Comme l'a dit le Secrétaire général Dag Hammarskjöld en 1954, « L'ONU n'a pas été créée pour conduire l'humanité au paradis, mais pour la sauver de l'enfer ».

Si nous ne sommes certainement pas au paradis, nous ne sommes pas non plus en enfer. En tant que communauté collective, nous avons fait d'énormes progrès depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale dans tous les aspects du développement humain. Nous avons créé de nombreuses organisations pour faciliter la coopération internationale et régionale. Le système multilatéral est fondé sur la promotion des valeurs démocratiques, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et l'ONU est au cœur de tous ces efforts.

Bien que de nombreux progrès aient été réalisés, nous pouvons certainement faire mieux et plus. Les fondateurs de l'ONU ont reconnu que les trois piliers de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



son action – paix et sécurité, développement et droits de l’homme – sont tout aussi importants, interdépendants et intimement liés. L’un ne peut avancer sans les autres.

La paix, la sécurité, la liberté et le développement sont inextricablement liés à la promotion et à la protection internationales des droits et des libertés. Le non-respect des droits humains individuels et collectifs ainsi que la discrimination et la stigmatisation ne vont pas seulement à l’encontre des principes mêmes du droit et du système juridique international ; ils entravent également le développement et entraînent l’insécurité.

Les objectifs de développement n’ont pas été atteints, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. De même, nous ne sommes pas en bonne voie d’atteindre les objectifs de développement durable d’ici à 2030. Nous n’en faisons pas assez pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité. Nous n’étions pas préparés à faire face à la pandémie et à ses conséquences. Malheureusement, les conflits persistent partout dans le monde. Tant qu’il y aura des problèmes en matière de droits de l’homme et de développement, les conflits se poursuivront, et la poursuite des conflits empêchera des millions de personnes de jouir de leurs droits et de vivre dans la dignité et la prospérité.

Ainsi, aujourd’hui, alors que nous rendons hommage à toutes les victimes de la guerre, nous le faisons en sachant qu’il nous reste beaucoup à faire pour garantir à tous des sociétés pacifiques, justes et développées, l’égalité des chances et des services adéquats dans des secteurs fondamentaux tels que l’éducation, la santé et les infrastructures.

De nombreux survivants de la Seconde Guerre mondiale ne sont plus parmi nous. Ils ne peuvent pas nous raconter leur histoire en personne. Nous devons cependant veiller à ne pas oublier leurs expériences ou les leçons qu’ils nous ont apprises. Les horreurs qu’elles ont vécues nous ont poussés à mettre de côté nos différences et à donner la priorité à l’humanité et aux individus.

Alors que nous luttons contre l’une des plus graves menaces de notre époque, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et que nous envisageons les 75 prochaines années, souvenons-nous des victimes de la Seconde Guerre mondiale et laissons leur courage nous inspirer pour nous rassembler et renforcer le système multilatéral afin de relever les plus grands défis auxquels nous sommes confrontés aujourd’hui.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Cette année, nous avons célébré le soixante-quinzième anniversaire de la création de l’Organisation des Nations Unies en saluant les réalisations de l’Organisation et en appelant au renforcement du multilatéralisme pour relever des défis anciens et nouveaux. Mais notre commémoration de cette date importante ne serait pas complète sans une reconnaissance des pertes découlant de la Seconde Guerre mondiale, qui a conduit à la création de l’ONU : les millions de personnes qui sont tombées sur le champ de bataille ; les millions de personnes assassinées par les nazis pendant la Shoah ; les millions de personnes qui ont été victimes de génocide, de famine, de maladies, de massacres et de bombardements aériens. Nous avons le devoir collectif de leur rendre hommage et de témoigner de leur vie et de leur mort tout en prenant cet engagement : plus jamais ça.

C’est cette ambition brûlante qui a poussé les dirigeants du monde et leurs peuples à se rallier autour des valeurs énoncées dans la Charte des Nations Unies et de sa promesse de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ».

Il était inconcevable pour les fondateurs de l’ONU que le monde pourrait permettre à nouveau que de telles souffrances indicibles existent. La Charte a eu l’audace d’imaginer un monde dans lequel nous pratiquons la tolérance et vivons ensemble en paix, où nous unissons nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Elle a placé la prévention et le règlement pacifique des différends au cœur de sa vision.

Les outils énoncés au Chapitre VI de la Charte, qui vont de la négociation, de l’enquête et de la médiation jusqu’à la conciliation, à l’arbitrage et au règlement judiciaire, ont permis d’éviter une nouvelle guerre mondiale catastrophique. Pour la première fois dans l’histoire, 75 ans se sont écoulés sans un conflit armé entre les grandes puissances.

Les opérations de rétablissement et de maintien de la paix des Nations Unies ont contribué à mettre fin à des conflits et à favoriser la réconciliation dans des pays du monde entier. La communauté mondiale s’est appuyée sur la Charte pour adopter des traités et des conventions portant sur le désarmement, le droit de la guerre, les droits politiques, civils, culturels, économiques et sociaux, etc.

Mais malgré ces progrès, nous n’avons pas toujours concrétisé la promesse énoncée dans la Charte. La crise climatique crée de nouvelles graves menaces

pour la paix et la sécurité. Les inégalités se creusent et l'espace démocratique se rétrécit. Les droits de l'homme sont menacés. La technologie numérique, y compris la diffusion exponentielle de la désinformation, crée de nouvelles divisions.

Du lac Tchad au Sahel, en passant par l'Afghanistan et le Yémen, les guerres persistent, causant des pertes incommensurables. Nos capacités à gérer les crises et à régler les conflits ont atteint le point de rupture. Et cette année, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis en lumière les graves lacunes de la préparation, de la coopération et de la solidarité mondiales.

Les effets à long terme de la pandémie ne sont pas encore tous évidents, mais elle a déjà provoqué de profonds bouleversements sociaux et économiques. La pauvreté mondiale a augmenté pour la première fois depuis 1998. Le Programme alimentaire mondial a averti que la pandémie pourrait pousser 130 millions de personnes supplémentaires au bord de la famine. L'égalité des sexes a reculé de plusieurs décennies. Les femmes ont été gravement touchées par la perte d'emplois et de moyens de subsistance et par le travail supplémentaire non rémunéré. En raison des confinements et des quarantaines, des millions de femmes ont été séquestrées dans leurs foyers avec leurs agresseurs, ce qui a contribué à une forte augmentation du nombre de cas signalés de violence domestique.

La COVID-19 met en évidence les fragilités et les inégalités insoutenables de notre monde. Si nous n'agissons pas maintenant, cela pourrait exacerber l'instabilité et les divisions, sapant notre capacité à lutter contre la maladie elle-même et inversant des décennies de progrès vers la paix et la prospérité.

En mars, j'ai appelé à un cessez-le-feu mondial pour mettre fin à la violence, ouvrir un espace pour la diplomatie, faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et concentrer nos efforts communs sur la lutte contre le virus. J'ai réitéré cet appel dans mon allocution à l'Assemblée générale en septembre (voir A/75/PV.4) et j'ai engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour que ce cessez-le-feu mondial devienne une réalité d'ici à la fin de l'année.

Je suis encouragé par le soutien que mon appel a reçu de toutes parts, notamment de quelque 180 États Membres et organisations régionales, de plus de 20 mouvements armés et autres groupes, et de plus de 800 organisations de la société civile.

J'ai également appelé à la paix dans les foyers et à la fin de la violence contre les femmes et les filles. Près de 150 pays ont exprimé leur soutien, mais seule une minorité d'entre eux ont concrétisé cet appui sous forme de politiques et de financements. À l'occasion des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre, je lance un nouvel appel à des engagements concrets.

Tous les efforts en faveur de la paix exigent une participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité des femmes. Il ne peut y avoir de paix durable lorsque la moitié de la population est exclue.

Les partenariats avec les organisations régionales sont un élément essentiel des activités de rétablissement et de maintien de la paix des Nations Unies, de même que l'action résolue de toutes les parties prenantes, notamment la société civile, les autorités religieuses et le secteur privé.

Des millions de personnes dans le monde entier comptent sur l'ONU pour qu'elle apporte unité et cohérence aux efforts mondiaux en faveur de la paix et des droits de l'homme et en vue de la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. Nous ne pouvons pas les laisser tomber. Nous ne pouvons pas non plus oublier ceux qui sont morts pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous leur devons de tirer les enseignements de l'histoire. Tous nos efforts doivent viser à reléguer au passé ces effusions de sang insensées.

Le moment est venu pour les dirigeants mondiaux de faire face à la crise planétaire causée par la pandémie de COVID-19 et d'aller de l'avant sur la base d'une vision commune. Nous comptons sur tous les Membres pour appuyer l'ONU dans son travail essentiel de prévention et de règlement des conflits et d'édification de communautés et de sociétés pacifiques et résilientes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant de Djibouti, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

**M. Doualeh** (Djibouti) (*parle en anglais*) : C'est avec un profond respect que je prends la parole aujourd'hui au nom du Groupe des États d'Afrique à cette réunion extraordinaire solennelle de l'Assemblée générale en hommage à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, un conflit qui a infligé d'indicibles souffrances à l'humanité. Cet anniversaire revêt également une grande importance pour l'ONU, qui est née des cendres de cette guerre brutale, qui a fait des millions de victimes.

La Seconde Guerre mondiale a été une période marquée par des atrocités indicibles, la perte de la foi et une humanité dévastée. Aujourd'hui, nous rendons hommage aux innombrables personnes qui ont perdu la vie. Cette réunion extraordinaire est également l'occasion de rappeler le vif désir de l'Assemblée générale de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir et atténuer les souffrances humaines qui résultent de la guerre.

C'est la répulsion collective du monde face aux horreurs perpétrées durant cette sombre période et sa détermination à ce qu'elles ne se répètent jamais qui ont été la motivation principale pour la reconstruction du système des Nations Unies et de l'ordre juridique international fondé sur le respect des droits de l'homme après la guerre. Ayant survécu à la catastrophe de la Seconde Guerre mondiale, l'humanité a voulu se doter de nouveaux moyens pour éviter que des événements aussi horribles ne se reproduisent jamais. À cette fin, l'ONU a été créée pour assurer l'unité, l'harmonie, la tolérance et le compromis mutuel entre les États Membres.

Comme le stipule la Charte des Nations Unies, l'Organisation a été fondée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. Au cours des 75 dernières années, la guerre a non seulement façonné la mission de l'ONU, mais ses enseignements continuent de guider et d'inspirer notre action dans le monde entier.

N'oublions pas les nombreux Africains qui ont été enrôlés ou conscrits pour combattre les pays de l'Axe pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils ont contribué à mettre un terme à la guerre, qui a été menée à travers l'Afrique, l'Europe et l'Est. Plus d'un million d'Africains ont servi comme combattants ainsi que comme travailleurs et porteurs pendant la Seconde Guerre mondiale pour les puissances coloniales. Nous devons honorer, comme il se doit, ceux qui se sont sacrifiés et ont remporté la victoire en Europe il y a 75 ans en continuant à construire un monde plus libre, plus juste, plus pacifique et fondé sur le droit.

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes solidaires en vertu des principes qui guident l'action de l'ONU, notamment la non-agression, le règlement pacifique des

différends et des conflits et la nécessité de protéger et de promouvoir les droits de l'homme à tout moment.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à ceux qui ont perdu la vie durant ce fléau brutal qu'est la Seconde Guerre mondiale et nous rendons hommage à ceux dont nous ne devons jamais oublier la mémoire.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

**M. Bahr Aluloom** (Iraq) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais exprimer ma sincère gratitude pour l'occasion qui m'est donnée de faire cette déclaration au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique. Je suis profondément touché par l'honneur qui m'est fait de participer à cette réunion qui marque le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour rendre hommage à ses victimes. Aujourd'hui, nous rendons hommage aux millions de personnes qui ont perdu la vie et à celles qui ont souffert au cours de la Seconde Guerre mondiale, et nous nous souvenons de leurs sacrifices.

Le Groupe des États d'Asie et du Pacifique estime qu'il est très important de commémorer la fondation du cadre international actuel, qui visait à promouvoir la paix et la sécurité par la coopération et la solidarité et de réfléchir aux leçons tirées du fléau de la guerre.

Aujourd'hui n'est pas seulement un jour de deuil mais aussi un jour où nous devons réaffirmer notre responsabilité partagée et collective pour empêcher que de tels événements horribles ne se reproduisent à l'avenir. Cependant, à l'heure actuelle, nous n'avons toujours pas échappé à la tragédie de la guerre dans plusieurs régions du monde, où des personnes ont du mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux au quotidien pour pouvoir survivre.

D'autre part, les menaces persistantes du terrorisme et de la prolifération continue des armes de destruction massive restent un grave danger pour la paix et la sécurité.

Dans sa résolution 75/5, l'Assemblée générale a rappelé que la Seconde Guerre mondiale avait infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, en particulier en Europe, en Asie, en Afrique, dans le Pacifique et dans d'autres parties du monde, et a souligné que cet événement historique avait présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies, qui a pour vocation de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Elle a souligné

les progrès accomplis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale pour en surmonter les séquelles, favoriser la réconciliation et la coopération internationale et régionale et promouvoir les valeurs démocratiques, les droits humains et les libertés fondamentales, en particulier par l'action de l'ONU, et la création d'organisations régionales et d'autres instances appropriées.

La leçon que l'humanité devrait tirer des graves expériences de la Seconde Guerre mondiale est que le dialogue, la coopération, le respect et un comportement responsable doivent prévaloir sur la guerre, les conflits et la violence. Il est donc clair que nous tirerons profit de la coopération. Les défis mondiaux tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ne font pas de discrimination sur la base de l'appartenance ethnique, religieuse ou politique des personnes. Nous partageons tous le même destin, et nous avons tous la même responsabilité d'assurer un meilleur avenir aux générations actuelles et futures.

Le Groupe des États d'Asie et du Pacifique estime qu'il est possible de promouvoir la paix et la stabilité dans le monde entier pour parvenir au progrès et au développement. Les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies doivent être respectés afin d'éviter les erreurs du passé. Au nom de ces nobles objectifs, les États Membres des Nations Unies doivent favoriser la coopération, embrasser le multilatéralisme et placer l'être humain au centre de leurs actions.

À cet égard, le Groupe salue le leadership mobilisateur du Secrétaire général, appuie ses efforts tournés vers l'avenir et souligne les principes de l'égalité souveraine, du respect de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques et conformément aux principes de la justice et du droit international.

Le Groupe adhère aux principes de promotion de la coopération internationale, réaffirme son engagement en faveur du multilatéralisme et souligne le lien entre le développement durable et la paix. À cet égard, nous estimons qu'il est important d'appeler l'attention sur deux grands défis, entre autres, qui portent atteinte à la prospérité collective : le terrorisme et les conflits armés. Le Groupe estime que le meilleur moyen de relever ces défis est de mettre en place des mécanismes efficaces de l'ONU, collectifs de par leur nature et équitables dans leur essence. Le Groupe souligne donc la nécessité de réformer et de renforcer les organes de l'ONU pour qu'ils soient plus adaptés à leur mission initiale, et en particulier la nécessité de réformer le Conseil de sécurité.

En conclusion, le Groupe des États d'Asie et du Pacifique reconnaît la nécessité de faire face aux défis nouveaux et émergents de l'avenir, tout en menant des discussions sur les règles et les normes et grâce à une coopération structurée plus large.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Antigua-et-Barbuda, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

**M. Webson** (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies appartenant au Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Le Groupe estime que ce moment est très opportun et que cette réunion solennelle est très importante. En tant que membres de l'Assemblée générale, nous nous associons à l'hommage rendu aux victimes de la Seconde Guerre mondiale et nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de la fin de ce conflit très douloureux et sanglant qui a abouti à la défaite du nazisme, à la création de l'ONU et au début d'une nouvelle ère de foi en un monde plus pacifique, plus digne, plus sûr et plus prospère.

Cependant, le monde est aujourd'hui confronté à de nouveaux défis aussi complexes que multidimensionnels, comme la lutte actuelle contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a ouvert de nouvelles perspectives d'unité mondiale face à un nouveau type d'ennemi commun que nous devons impérativement vaincre. La Seconde Guerre mondiale a fait plus de 50 millions de victimes, causé d'innombrables pertes matérielles et laissé un héritage de douleur dont les blessures ne sont pas encore complètement guéries. En raison de l'impact mondial de la guerre, il est de la responsabilité de la communauté internationale dans son ensemble de ne pas oublier les leçons que ce traumatisme collectif nous a laissées, ainsi que les terribles conséquences découlant des idéologies racistes, xénophobes, antisémites, islamophobes et antichrétiennes, et de tous ces autres « ismes » qui cherchent à promouvoir la supériorité ethnique ou religieuse, ou encore d'autres formes de discrimination et d'intolérance religieuses, qui ont tous engendré une escalade presque irrépressible des persécutions et des souffrances dont nous ne nous sommes pas encore remis complètement. Pour cette raison, nous n'oublierons jamais les victimes de la Seconde Guerre mondiale.

De nombreuses années se sont écoulées et de nombreux événements ont eu lieu depuis la fin de ce conflit : trois quarts de siècle, en fait – 75 ans – et, bien que

nous ne soyons que trop conscients à quel point le chemin parcouru a été semé d'embûches, nous avons également le privilège de disposer de nouveaux mécanismes pour régler les différends. L'une des plus grandes réalisations après la fin de la Seconde Guerre mondiale a sans aucun doute été la création des Nations Unies et la reconnaissance du multilatéralisme comme une valeur importante pour l'humanité. Aujourd'hui, nous chérissons et nous nous efforçons de concrétiser l'espoir et l'engagement collectif que cette ignominie ne se reproduira jamais et de promouvoir de nouveaux modes de vie, notamment en ayant recours à de nouveaux moyens pour négocier la paix.

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes n'a pas été épargnée par le fléau et l'héritage douloureux de la Seconde Guerre mondiale, car elle a également souffert de ses conséquences économiques, politiques, militaires et sociales. Dans le contexte du conflit, le soutien politique et économique de notre région, malgré nos souffrances, a permis de donner refuge à de nombreux survivants. Nous représentons une réserve morale importante qui, en outre, une fois la guerre terminée, a ouvert ses portes à des millions de migrants et de réfugiés, des rescapés de la guerre qui ont activement contribué au développement économique de la région et qui ont retrouvé l'espoir et le goût d'une vie meilleure après le traumatisme qu'ils avaient subi. Ce patrimoine de valeurs et de richesses culturelles est un trésor que notre région ne manquera jamais de valoriser, d'honorer et bien sûr, d'apprécier.

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes a pris l'engagement d'être une zone exempte d'armes nucléaires, en se joignant à l'appel mondial en faveur de la pleine validité du Traité sur la non-prolifération, ainsi qu'à diverses autres initiatives internationales visant à promouvoir des réglementations pour contrôler la fabrication et le commerce des armes afin de garantir des voies efficaces vers la paix. Nous réaffirmons notre conviction que le dialogue et la coopération internationale, ainsi que des efforts soutenus visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, constituent les moyens les plus solides et les plus appropriés pour parvenir à un monde pacifique, prospère et sûr.

En outre, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes convient que la promotion d'une culture de la paix et du dialogue interreligieux et interculturel, ainsi que l'inclusion de ces approches dans les politiques publiques de nos pays, constituent une étape importante vers la consolidation d'une base solide de valeurs

orientées vers la réalisation des idéaux de respect de la souveraineté et de coexistence pacifique, que chacun dans le monde considère comme des éléments fondamentaux pour édifier des sociétés inclusives et prospères.

Notre région a été confrontée à de multiples défis au cours des dernières décennies, notamment des traumatismes politiques et militaires, ainsi que l'instabilité sociale. Toutefois, nous avons également toujours réussi à avancer dans le cadre de nos efforts pour trouver des solutions à nos problèmes. Il s'agit de problèmes difficiles qui, grâce à des discussions pénibles et à des accords complexes, nous ont permis de trouver des voies délicates et de faire des efforts collectifs pour résoudre nos problèmes ensemble.

Notre région est constituée de diverses ethnies et cultures qui enrichissent la vie et apportent à la fois de la valeur et de la stabilité à nos nations. Nous avons évolué dans un environnement général de grande tolérance et d'échange entre les peuples qui, à son tour, nous a permis de rester une zone de paix et un groupe régional de nations exempt de guerre nucléaire. En 2014, nos dirigeants ont déclaré leur intention de faire en sorte que notre région continue d'être une zone exempte d'armes nucléaires. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes a ratifié son engagement collectif à être une zone exempte de conflits armés entre nations, ce qui reflète une partie importante des leçons qu'elle a tirées de la Seconde Guerre mondiale.

En conclusion, 75 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui a unifié les efforts de la communauté internationale contre un ennemi commun, en dépit des différences idéologiques et politiques, il est de notre devoir moral aujourd'hui de rendre hommage aux victimes, de renouveler notre engagement envers les valeurs de foi en l'humanité et l'avenir qui les ont inspirées et de saluer le courage des femmes et des hommes qui ont fait entrer le monde dans une nouvelle ère d'espoir. En leur honneur, au nom de leur sacrifice et du courage dont ils ont fait preuve dans leur lutte résolue pour la paix, nous disons « plus jamais ».

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Malte, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

**M<sup>me</sup> Frazier** (Malte) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, un conflit qui a causé une détresse et des souffrances indicibles et qui a fait un nombre sans précédent de victimes dans le monde entier. D'innombrables personnes ont perdu la vie. D'innombrables autres ont été déportées et déplacées. Nous ne pouvons pas, et ne devons pas, oublier les pertes que ces personnes ont subies et les sacrifices qu'elles ont consentis, notamment en tant qu'avertissement pour les nouvelles générations. Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui ont donné leur vie en Asie, en Afrique, en Europe et ailleurs en luttant contre le régime nazi et ses alliés dans différentes parties du monde.

La fin de la Seconde Guerre mondiale a marqué un tournant dans l'histoire. L'ampleur et les horreurs de la Shoah en Europe, ainsi que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis pendant la guerre, de même que la persécution et le meurtre systématique et tragique d'innombrables Juifs et d'autres groupes minoritaires, ont été révélés. Cela a conduit à un effort international important pour amener les auteurs des crimes les plus graves à répondre de leurs actes.

Cet accord a débouché sur la signature de la Charte des Nations Unies à San Francisco, la pierre angulaire de l'ordre international fondé sur des règles pendant des décennies. L'ONU a été créée pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Les leçons de la Seconde Guerre mondiale continuent d'inspirer nos principes directeurs et notre foi dans les droits fondamentaux, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, comme nous en avons tous collectivement convenu dans le préambule de la Charte.

À une époque marquée par la montée du racisme, du nationalisme, du populisme et de la xénophobie, la commémoration d'aujourd'hui est aussi un rappel brutal de ce à quoi peuvent aboutir les idéologies du fanatisme et de la haine. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour ne pas répéter les erreurs du passé. Nous devons défendre la vérité, les faits, la justice et les droits de l'homme, partout et pour tous.

Même si elle n'est pas parfaite, l'ONU a tenu ses promesses dans de nombreux endroits du monde. Ne l'oublions pas en ce moment où les avantages du multilatéralisme sont remis en question. Nous avons nos principes et la Charte. Nous avons une feuille de route : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Hélas, nous avons aussi des défis communs, notamment les crises causées par les changements climatiques et maintenant, de façon dramatique, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Une fois de plus, nous devons joindre nos efforts pour relever ce défi car ce n'est qu'ensemble que nous réussirons. Alors que nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la création de l'Organisation, nous devons penser aux 75 prochaines années. Nous devons redoubler d'efforts pour défendre les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux que l'ONU a été créée pour protéger. Nous le devons à tous ceux qui ont souffert et qui sont morts sous la tyrannie et à tous ceux qui ont lutté pour notre liberté il y a 75 ans.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. l'Ambassadrice Kelly Craft, des États-Unis, qui va s'exprimer au nom du pays hôte.

**M<sup>me</sup> Craft** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : La Seconde Guerre mondiale a infligé des douleurs et des souffrances indicibles aux dizaines de millions de personnes qui ont été victimes de ce sombre chapitre de l'histoire de l'humanité. Et 75 ans plus tard, nous en ressentons encore l'impact. C'est pourquoi les États-Unis sont fiers de se joindre à la communauté mondiale pour commémorer l'anniversaire de la fin de la guerre. L'énorme coût humain de la guerre exige que nous réfléchissions aux leçons tirées de la plus grande tragédie du XX<sup>e</sup> siècle et que nous rendions hommage à ses victimes.

Comme l'a déclaré le Président Harry Truman à la fin de la guerre,

« Nos pensées vont à nos vaillants alliés dans cette guerre, à ceux qui ont résisté aux envahisseurs, à ceux qui n'ont pas été assez forts pour tenir le coup, mais qui ont néanmoins maintenu la flamme de la résistance dans l'âme de leur peuple, à ceux qui ont résisté contre vents et marées jusqu'à ce que les Nations Unies, ensemble, soient en mesure de fournir les armes et les hommes qui ont permis de vaincre les forces du mal. Il ne s'agit pas seulement d'une victoire des armes. C'est une victoire de la liberté sur la tyrannie ».

La guerre a fait environ 60 millions de morts dans le monde, les civils constituant la majorité des innombrables blessés, déplacés et disparus.

Nous nous souvenons de l'horreur de la Shoah, du génocide des Roms et de la persécution des autres groupes marginalisés par les nazis et leurs sympathisants et collaborateurs. Alors que nous honorons la mémoire de ceux qui ont été impitoyablement tués et torturés, ainsi que le traumatisme ressenti par des générations entières, nous devons renouveler notre vœu solennel de lutter contre les atrocités des temps modernes.

Nous appelons la communauté internationale à réfléchir aux leçons de cette terrible guerre et à les affronter, et à porter les voix et les expériences de ceux qui l'ont endurée, afin d'enseigner les enseignements de l'histoire aux générations futures. C'est aussi l'occasion de reconnaître notre humanité commune et d'affirmer le caractère sacré de chaque vie précieuse.

Les morts et les destructions causées par la Seconde Guerre mondiale ont mis en évidence la nécessité de disposer d'un organe rassembleur qui a pour vocation la paix, la sécurité et les droits de l'homme. Ces objectifs ont été inscrits dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et constituent la base sur laquelle nous devons travailler ensemble aujourd'hui pour construire un monde pacifique, prospère et juste pour tous.

Partout où ces principes sont violés, la stabilité, le développement et les vies humaines sont menacés. Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous gardons ses victimes dans notre cœur et notre mémoire collective. Pussions-nous rassembler la volonté politique de mettre fin aux tyrannies de notre époque, d'aider les victimes de la guerre et de l'oppression et d'œuvrer à la réconciliation et à la paix entre toutes les nations.

Toujours selon les propos du Président Dwight D. Eisenhower,

« Souvenons-nous solennellement des sacrifices de tous ceux qui ont combattu si vaillamment, dans les mers, dans les airs et à l'étranger pour préserver notre héritage de liberté, et renouvelons notre engagement à promouvoir et à pérenniser la paix pour que leurs efforts n'aient pas été vains ».

**M. Gonzato** (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Turquie, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie, pays candidats, ainsi que la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Cette année, nous avons commémoré le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, un chapitre tragique de l'histoire de l'Europe et du monde entier, en plein milieu d'une pandémie. Nous nous félicitons du fait que malgré un processus de négociation difficile et pas toujours transparent, nous avons pu parvenir à un consensus sur la résolution 75/5, et nous nous réjouissons d'avoir pu préserver l'unité de la communauté internationale sur ce sujet important, ce qui a permis d'organiser cette réunion qui avait été reportée, où nous rendons hommage aux victimes de la guerre.

Nous devons nous rappeler les horreurs du passé et la cruauté de la guerre pour ne pas les répéter. Nous avons la responsabilité de veiller à ce que de telles atrocités ne se reproduisent plus jamais. Nous devons également nous souvenir des sacrifices consentis et pleurer toutes les personnes qui ont perdu la vie en tant que victimes de la guerre, des occupations et de la répression, en particulier celles qui ont été assassinées pendant l'Holocauste. Nous sommes convaincus que la prise de conscience historique est une étape nécessaire pour prévenir des crimes similaires à l'avenir.

L'ONU a été créée pour préserver la paix et la sécurité internationales. Dans son Préambule même, la Charte des Nations Unies dispose comme suit :

« Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ».

Il ne faut jamais oublier cette importante phrase d'introduction.

Nous sommes parfaitement conscients du fait que les deux guerres mondiales ne sont pas les seules à avoir infligé à l'humanité des souffrances indicibles au cours du siècle dernier. Malheureusement, nos efforts pour maintenir la paix ont trop souvent échoué. L'Union européenne, qui est elle-même née des cendres d'un conflit, s'est engagée, avec ses États membres, à œuvrer de concert avec tous les États Membres de l'ONU pour prévenir ces fléaux et créer un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère pour les générations futures.

Nous constatons avec regret que de nombreuses crises ne sont toujours pas réglées et que de nouvelles crises apparaissent. Cette année anniversaire et l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial doivent nous amener à redoubler d'efforts pour régler les différends par des moyens pacifiques.

Nous rendons hommage aux forces alliées pour le rôle historique qu'elles ont joué dans la défaite du nazisme pendant la Seconde Guerre mondiale et pour les sacrifices qu'elles ont consentis à cette fin. Cependant, nous devons également nous rappeler que la Seconde Guerre mondiale a entraîné de douloureuses divisions en Europe et que pour de nombreux pays européens, la fin de la Seconde Guerre mondiale n'a pas apporté la liberté mais la perpétration de nouveaux crimes contre l'humanité contre leurs peuples.

Nous devons surmonter les séquelles de la guerre et nous appuyer sur les progrès accomplis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale pour promouvoir les valeurs

démocratiques, les droits humains et les libertés fondamentales. En guise de commémoration, nous devons rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont lutté pour la liberté et la paix. Ils doivent nous inciter à envisager l'avenir avec espoir et à redoubler d'efforts en faveur de la paix et du dialogue. Aujourd'hui, nous, les États Membres de l'ONU, devons jouer ensemble ce rôle crucial.

L'Union européenne et ses États membres sont convaincus que le respect mutuel et un débat honnête et approfondi sur notre histoire faciliteront une réconciliation fondée sur la vérité et le souvenir tout en préservant la mémoire des victimes de l'un des épisodes les plus sombres de notre histoire.

**M. Mahmaminov** (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Avant tout, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion extraordinaire de l'Assemblée générale en hommage à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale.

En ma qualité de représentant du pays qui assure le présidence de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), j'ai l'honneur de donner lecture de la déclaration des Ministres des affaires étrangères des États membres de l'OTSC – la République d'Arménie, la République du Bélarus, le Kazakhstan, la République kirghize, la Fédération de Russie et la République du Tadjikistan – concernant le soixante-quinzième anniversaire de la victoire dans la Seconde Guerre mondiale :

« Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la guerre la plus sanglante de l'histoire de l'humanité, qui a touché la majorité de la population mondiale. Nous avons le devoir solennel de préserver le souvenir de la grande victoire de nos compatriotes, qui, au prix de leur vie et d'énormes souffrances, ont vaincu l'ennemi et libéré les peuples d'Europe et d'autres pays du monde du joug nazi.

L'adoption, le 5 novembre 2020, de la résolution intitulée « Soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale » (résolution 75/5), dont les pays membres de l'OTSC se sont portés coauteurs, témoigne de la reconnaissance de la victoire de 1945 comme une valeur commune pour l'humanité. La victoire dans la Seconde Guerre mondiale a été d'une importance capitale pour le système contemporain des relations internationales. Les décisions du Tribunal de Nuremberg ont consacré juridiquement la victoire du monde civilisé sur le national-socialisme.

Malheureusement, nous constatons que ces dernières années, les tentatives visant à déformer l'histoire ou à faire oublier les leçons de cette guerre se sont multipliées. Nous pensons que la communauté internationale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour lutter contre toute manifestation de néofascisme, de chauvinisme ou de toute forme de xénophobie, de haine, de suprématie raciale ou nationale et de nationalisme radical.

Nous condamnons fermement tous les efforts déployés par certaines forces politiques pour réécrire l'histoire et dénaturer l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes profondément préoccupés par toute forme de glorification du mouvement nazi, du néonazisme et des anciens membres de l'organisation Waffen-SS, notamment par la construction de monuments et de mémoriaux et par l'organisation de manifestations publiques visant à glorifier le passé nazi, le mouvement nazi et le néonazisme, et par le fait de présenter ou de tenter de présenter les membres de cette organisation, ceux qui ont combattu la coalition antihitlérienne et ceux qui ont collaboré avec le mouvement nazi et commis des crimes de guerre et crimes contre l'humanité comme ayant participé à des mouvements de libération nationale, ainsi que par le fait de rebaptiser des rues en leur honneur.

Nous estimons également que la guerre visant les monuments et les mémoriaux érigés sur les tombes de nos frères qui ont combattu pour notre liberté est inacceptable. Les tentatives de réécriture de l'histoire entraînent le risque de répéter les erreurs tragiques du passé. À cet égard, nous appelons à soutenir la résolution annuelle de l'Assemblée générale sur la lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

Nous soulignons la nécessité de redoubler d'efforts pour prévenir les crimes contre l'humanité ; la propagation des idéologies extrémistes et de haine ; la discrimination fondée sur des motifs ethniques, raciaux ou religieux ; et d'autres actes inhumains. Nous avons le devoir solennel envers la génération des vainqueurs de préserver, au profit des générations actuelles et futures, la vérité historique sur la libération du monde de l'idéologie nazie misanthrope et de maintenir les traditions et l'esprit d'unité ».

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de la République d'Arménie, de la République d'Azerbaïdjan, de la République du Bélarus, de la République populaire de Chine, de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la République du Tadjikistan, du Turkménistan, de la République d'Ouzbékistan et de mon pays, la Fédération de Russie, en tant que coauteurs de la résolution annuelle sur la lutte contre la glorification du nazisme, le néonazisme et les autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

Il y a 75 ans, nous avons vaincu un ennemi commun et mis fin à une terrible guerre mondiale qui a infligé des souffrances indicibles à l'humanité en Europe, en Asie, en Afrique, dans le Pacifique et dans d'autres régions du monde. Cette victoire est le patrimoine commun de l'humanité et un monument à l'unité des peuples face à un mal sans précédent.

Honorons à jamais la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie sur l'autel de la victoire ; de ceux qui sont tombés au combat ; de ceux qui ont péri de leurs blessures, d'épuisement et de faim ; et de tous les prisonniers de guerre et de camps de concentration qui ont été torturés à mort. Nous nous inclinons devant leur mémoire.

Nous n'oublierons jamais le grand sacrifice de l'Union soviétique, qui a perdu 27 millions de ses citoyens, dont deux tiers de civils, dans cette guerre d'extermination. La guerre a laissé une marque profonde dans l'histoire de chaque famille, et la souffrance et la douleur de leur perte sont encore fraîches dans nos esprits.

Nous rendons hommage au courage du peuple chinois, qui a fait d'énormes sacrifices. La Chine est devenue le principal champ de bataille en Asie dans la guerre mondiale contre le fascisme et a apporté une contribution historique indiscutable à la victoire, et a perdu plus de 35 millions de soldats et de civils.

Nous rendons hommage à la résilience et au courage de tous les Européens qui ont résisté au nazisme.

Nous nous souvenons de la bravoure des soldats et des frères d'armes alliés et de la coopération sans précédent des Alliés. Personne n'est oublié ; rien n'est oublié. Le but de la commémoration n'est pas de perpétuer la haine mais de tirer les leçons de l'histoire, et en se tournant vers l'avenir, de préserver et de maintenir ensemble la paix.

Le 20 novembre, nous avons marqué le soixante-quinzième anniversaire de l'entrée en fonction du Tribunal de Nuremberg, qui a servi de modèle au Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient. Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par les nazis, l'Axe, les fascistes, les militaristes et leurs collaborateurs ont été établis par les deux tribunaux et mis hors la loi pour toujours.

Malheureusement, nous assistons aujourd'hui à des tentatives honteuses de réécrire l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de développer des concepts erronés qui nient l'histoire de l'agression ou même glorifient les guerres d'agression et de domination coloniale. Nous assistons à des tentatives d'effacer la mémoire des actes héroïques, de détruire les monuments de guerre et d'interdire le port des médailles et des insignes associés à la victoire. Rien ne peut justifier de telles actions, quelles que soient les considérations politiques ou géopolitiques qui les sous-tendent, et leurs auteurs ne pourront jamais changer le verdict incontestable de l'histoire.

La responsabilité de prévenir et de combattre la propagation du néonazisme incombe au premier chef aux États. Dans le même temps, la communauté internationale doit rester vigilante et unie pour éradiquer toute trace de l'idéologie nazie. Nous devons empêcher l'humanité de retomber dans l'abîme de la guerre. Nous devons le faire pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie au nom de la victoire pendant la Seconde Guerre mondiale.

Dans cet esprit, nos pays présentent chaque année un projet de résolution intitulé « Lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ». Nous remercions la communauté internationale de son appui massif à cette initiative.

Notre Organisation et la grande victoire sont jumelles. Cette victoire a présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies, et les principes sur lesquels elle a été bâtie restent pertinents aujourd'hui. Nous nous engageons à sauvegarder ces principes et à préserver les générations futures du fléau de la guerre.

**M. Kyslytsya** (Ukraine) (*parle en anglais*) : L'Ukraine se trouve dans la région où la Seconde Guerre mondiale a été déclenchée. Pourtant, la date du 1<sup>er</sup> septembre 1939 est loin d'être la première étape du plan conçu par Hitler, y compris en collusion avec Staline. Le pacte Molotov-Ribbentrop, signé à Moscou

le 23 août 1939, avait délimité les sphères d'intérêt entre les deux dictatures et annonçait une nouvelle division de l'Europe qui allait durer des décennies.

Les Polonais et les Ukrainiens ont été parmi les premières victimes d'une partie de ce plan, lorsque les soldats nazis en provenance de l'Ouest et les soldats soviétiques en provenance de l'Est sont entrés sur le territoire de la Pologne et de l'actuelle Ukraine occidentale avant d'envahir les États baltes.

Les Soviétiques ont tué des milliers d'Ukrainiens pendant l'occupation, puis en ont tué encore plus pendant leur retraite en 1941, en détruisant et en incendiant des infrastructures importantes dans les villes face à l'avancée des troupes nazies. Puis, en 1944, le schéma s'est inversé : les troupes soviétiques qui avançaient ont effectué les bombardements tandis que les troupes nazies qui battaient en retraite ont mis le feu à tout ce qui restait.

Des millions d'Ukrainiens ont également sacrifié leur vie en combattant des ennemis dans cette guerre. Des centaines de milliers de personnes ont été tuées dans le cadre de deux batailles seulement à Kiev, en 1941 et 1943. Le plus cruel est qu'en 1943, pour libérer la capitale Kiev de l'occupation nazie à la veille de l'anniversaire du putsch communiste, la vie de dizaines de milliers de soldats soviétiques n'a pas été épargnée.

Pourtant, il y a aujourd'hui un pays qui a demandé le retrait du projet de déclaration du Groupe des États d'Europe de l'Est à l'occasion de la reconnaissance de la responsabilité des régimes totalitaires, des horreurs de l'Holocauste et de la nécessité de faire face aux menaces actuelles pour la sécurité que représentent les conflits en cours en Europe. Sans ces éléments, le projet de déclaration suivant, s'il avait été approuvé, aurait été incomplet. Son libellé est le suivant :

« À l'occasion de cette réunion extraordinaire de l'Assemblée générale, nous commémorons le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et nous rendons un hommage sincère à toutes les victimes de la guerre dans le monde entier pour les sacrifices consentis dans la lutte contre le nazisme et d'autres régimes totalitaires.

Cette année marque également le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies – l'institution créée pour marquer un nouveau départ et chargée de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales et de prévenir les atrocités dans le nouvel ordre mondial.

Si l'adoption de la Charte des Nations Unies a démontré un engagement commun en faveur du multilatéralisme et a ravivé l'espoir de stabilité internationale, de démocratie et de prospérité, la fin de la Seconde Guerre mondiale a eu des conséquences différentes pour différents États – et cela est vrai en particulier pour notre région. La guerre et les horreurs de l'Holocauste n'ont pas seulement coûté à nos pays des millions de vies humaines ; elles ont également laissé l'Europe profondément divisée pendant plusieurs décennies et ont apporté encore plus d'injustice à certains. Tout en commémorant la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous devons nous souvenir des victimes de tous les crimes contre l'humanité commis pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

Notre tâche à l'occasion de cette commémoration est de tirer les bonnes leçons de l'histoire et de réaffirmer notre engagement à ne pas répéter les erreurs du passé. Ce n'est qu'en garantissant le respect du principe de responsabilité pour tous les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre que nous pourrions ouvrir la voie à une paix durable. La préservation et le renforcement du multilatéralisme, la promotion du respect du droit international et la défense de l'universalité des droits de l'homme sont essentiels pour faire face aux menaces actuelles que les conflits en cours en Europe et ailleurs font peser sur la sécurité.

La paix dans le monde moderne n'est pas encore universelle et l'héritage de la Seconde Guerre mondiale doit nous rappeler la nécessité d'agir collectivement et en temps utile contre la résurgence du populisme, du nationalisme, de l'autoritarisme, du racisme et de la xénophobie. Aujourd'hui, de nombreux autres défis, tels que les pandémies, les changements climatiques, le terrorisme et les cybermenaces, viennent s'ajouter à la liste des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Tous ces défis exigent une coopération plus étroite et un engagement renouvelé en faveur d'un ordre international crédible fondé sur des règles, avec les Nations Unies au centre. Les défis mondiaux exigent une action collective, et nous le devons aux millions de vies perdues auxquelles nous rendons hommage ici aujourd'hui ».

**M<sup>me</sup> Ivanovic** (Serbie) (*parle en anglais*) : Cette année, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'une des

plus grandes tragédies que l'humanité ait connues dans son histoire récente, dont les leçons ne doivent jamais être oubliées. Les horreurs de la guerre – provoquées notamment par l'inefficacité de l'ordre multilatéral en place entre les deux guerres mondiales – nous ont appris qu'il nous faut un système capable de limiter l'entêtement et l'arrogance des États.

L'ampleur et la portée de la guerre ont conduit l'humanité à adopter de nouveaux mécanismes pour empêcher qu'un tel mal ne se reproduise. Cela à son tour a conduit au renforcement de la coopération internationale et à la création de l'Organisation des Nations Unies, qui s'efforce depuis plus de 70 ans d'établir et de maintenir une paix stable et collective fondée sur le plus large consensus possible entre toutes les nations. La victoire des Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale a été un pas important vers la création de la plus grande Organisation mondiale fondée sur des principes qui restent valables aujourd'hui et dont la sauvegarde et la préservation font partie de nos plus hautes vocations.

Cette année, nous avons également célébré le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies et de la signature de la Charte des Nations Unies. Cet anniversaire est l'occasion pour nous de nous pencher sur les problèmes et les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et d'unir nos forces pour promouvoir encore plus notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme et des principes que nous nous sommes engagés à défendre afin de créer un monde meilleur dans lequel les horreurs de la guerre ne se répéteront plus jamais.

C'est également l'occasion pour moi de rappeler à l'Assemblée les souffrances et les destructions que la Seconde Guerre mondiale a apportées à la Yougoslavie de l'époque et les tentatives d'extermination systématique des membres de mon peuple serbe dans les camps de la mort de l'État indépendant de Croatie, dans lesquels les Serbes, les Juifs et les Roms ont été torturés et tués de la manière la plus brutale. Néanmoins, un héroïsme épique est né de cette tragédie et le peuple serbe, aux côtés des Alliés, a vaincu l'agresseur et inscrit le nom de la Serbie dans l'histoire de l'humanité. Ce faisant, il a fait un legs solennel à des générations de Serbes pour qu'ils chérissent le souvenir de la tragédie et de l'héroïsme, ainsi que de la victoire finale.

Malheureusement, nous avons été témoins récemment de tentatives de certains de minimiser la victoire et de relativiser son importance en colportant de fausses interprétations, voire en remettant en question les crimes

de guerre. C'est inacceptable et une insulte pour les énormes sacrifices consentis par nos pères. La Serbie a donc été à l'avant-garde des efforts visant à faire en sorte que les souffrances de ce passé amer ne soient pas oubliées, tout en se tournant vers l'avenir.

Je m'exprime en tant que représentante d'un pays qui a connu d'immenses souffrances et fait d'énormes sacrifices dans la lutte contre le fascisme et le nazisme pendant la Seconde Guerre mondiale. À ce titre, je voudrais rappeler à l'Assemblée que nous avons tous l'obligation morale d'honorer la mémoire des souffrances et des sacrifices et de tirer les enseignements du conflit le plus destructeur de l'histoire récente de l'humanité, tout comme nous avons le devoir de combattre et de rejeter toute tentative visant à relativiser les événements de la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions concrétiser la vision d'un avenir plus radieux fondé sur les valeurs communes de liberté, de coopération, de compréhension, de tolérance et de respect de la diversité et des droits de l'homme.

**M. Sharma** (Inde) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion pour rendre hommage à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale. Nous remercions également la délégation de la Fédération de Russie d'avoir pris l'initiative de déposer la résolution 75/5, par laquelle l'Assemblée a demandé la convocation de cette réunion. Nous remercions la Fédération de Russie d'avoir accueilli le défilé du Jour de la Victoire sur la Place Rouge le 24 juin pour célébrer ce soixante-quinzième anniversaire. Notre Ministre de la défense était présent à cette occasion, et un contingent des membres des trois branches des forces armées indiennes a pris part au défilé.

On ne peut pas réellement mesurer le coût humain et matériel de la Seconde Guerre mondiale. Aucun chiffre ne peut quantifier les pertes humaines, les privations et les souffrances, les bouleversements qu'ont connu les peuples et la vie économique ou la destruction physique pure et simple des biens dont le monde a été témoin. Nous rendons hommage aux jeunes hommes, aux femmes et aux personnes de tous les pays qui ont lutté courageusement pour sauver le monde. Les soldats indiens ont participé à l'effort de guerre par millions et ont subi d'immenses pertes.

Il est décourageant de constater que, malgré la participation de milliers de volontaires du monde colonial aux efforts de guerre des forces alliées, la contribution de ces braves hommes et femmes n'a pas été reconnue à sa juste valeur. Même si les fronts de

bataille en Europe ont été décrits de manière romantique dans des romans, des livres d'histoire et des films, une grande partie de la guerre avait pour objet des colonies contrôlées par les puissances coloniales et c'est là qu'elle s'est déroulée, avec des lignes de front s'étendant de l'Afrique du Nord à l'Asie de l'Est. La Seconde Guerre mondiale reste la plus grande campagne militaire de l'histoire du sous-continent indien.

Bien que sous occupation coloniale, l'Inde a fourni 2,5 millions de soldats, qui ont combattu sur tous les théâtres de la Seconde Guerre mondiale – de l'Afrique du Nord à l'Europe et jusqu'à Hong Kong en Extrême-Orient. L'armée indienne a également été la plus grande force de volontaires jamais constituée dans l'histoire, dont 87 000 sont morts ou disparus et plus de 100 000 ont été gravement blessés. Nous ne pouvons pas non plus oublier les sacrifices de nos frères et sœurs asiatiques, africains et autres qui se sont battus et sont morts pour la liberté des puissances alliées alors qu'ils étaient sous le joug colonial.

La commémoration du soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale nous donne l'occasion de réaffirmer notre attachement au principe et au but fondamentaux des Nations Unies – préserver les générations successives du fléau de la guerre.

Le terrorisme est apparu comme l'un des moyens de faire la guerre dans le monde contemporain. Il risque d'entraîner le monde dans un carnage similaire à celui qui a eu lieu pendant les deux guerres mondiales. Le terrorisme est un phénomène mondial et ne peut être vaincu que par une action mondiale. Renouvelons notre engagement à combattre les formes contemporaines de guerre et à créer un monde plus pacifique et plus sûr.

**M<sup>me</sup> Ali** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Nous commémorons aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire d'un événement historique important qui a changé la face du monde tel que nous le connaissons, la fin de la Seconde Guerre mondiale, et nous rendons hommage à ses victimes.

La Seconde Guerre mondiale, d'une cruauté et d'une ampleur sans précédent, a été une grande tragédie pour tous les peuples du monde, en particulier ceux qui ont osé s'opposer au nazisme. Elle a changé le cours de l'histoire du monde, le destin de ses habitants et la carte du monde. Elle représentait également une menace grave pour les principes sur lesquels la civilisation humaine a été bâtie.

La communauté internationale a été confrontée à de lourdes épreuves, et notre Organisation est née de ces souffrances. La Charte des Nations Unies définit le cadre juridique international et les principes de base sur lesquels reposent les relations internationales, à savoir le respect de la souveraineté, l'égalité souveraine de tous les États Membres, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et l'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force.

La Seconde Guerre mondiale s'est terminée par la victoire sur le nazisme et le fascisme. Les pays vainqueurs, dont le mien, se sont engagés à conjuguer leurs efforts pour maintenir la paix et la sécurité internationales et préserver l'humanité du fléau de la guerre, qui par deux fois a apporté des horreurs plus grandes que celles de la peste qui a affligé l'Europe et le monde au Moyen-Âge. Leur victoire leur a permis de jeter ces fondements, d'établir une coopération internationale et régionale et de promouvoir les valeurs démocratiques et les droits de l'homme.

La déformation de l'histoire est dangereuse car elle sape les fondements de l'ordre mondial contemporain qui s'est développé après la fin de la guerre. Elle crée un mauvais environnement qui encourage la propagation du néonazisme et de la xénophobie. Dans ce contexte, la déformation des faits de la Seconde Guerre mondiale par certains États, qui nient les contributions de l'Union soviétique et de son successeur, la Fédération de Russie, qui ont sacrifié plus de 27 millions de victimes en luttant contre le nazisme, suscite notre inquiétude, notre désapprobation et notre condamnation.

Ma délégation regrette également la poursuite de la guerre menée dans plusieurs États contre les monuments et les sites commémoratifs à la mémoire de ceux qui ont combattu aux côtés des Alliés. Les États qui nient de tels sacrifices n'auront pas de mal à nier les sacrifices consentis par le peuple, l'armée et les dirigeants de la Syrie face au fléau du terrorisme international, qui a de multiples facettes et porte divers noms. Nous sommes très préoccupés par le recul dans la conscience collective des dangers de la guerre, des hostilités et des conflits.

Pour terminer, mon pays, la Syrie, salue les sacrifices consentis par les peuples pour vaincre l'alliance nazie et fasciste. Mon pays réaffirme sa conviction et son attachement aux buts et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, qu'il a signée avec les autres membres fondateurs à San Francisco. La Syrie appelle tous les États Membres à unir leurs efforts pour faire face aux défis et aux menaces qui pèsent sur la paix

et la sécurité internationales afin d'éviter les horreurs que notre monde a connues deux fois en un siècle. Souvenons-nous de ce qu'Ibn Khaldoun, le célèbre penseur arabe, a dit, à savoir que la race humaine ne peut exister qu'avec la coopération.

**M. Aliyev** (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour souligner l'importance de cette réunion extraordinaire solennelle de l'Assemblée générale. La Seconde Guerre mondiale a infligé à l'humanité des souffrances indicibles. Son ampleur et les pertes de biens et en vies humaines ont été sans précédent. Les horreurs de la guerre, les sacrifices consentis et les victimes ne doivent jamais être oubliés.

La réunion d'aujourd'hui nous donne l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont lutté pour la paix, la liberté et la dignité humaine, de rendre hommage aux millions de victimes de la Seconde Guerre mondiale et de nous souvenir de ses atrocités et destructions horribles. La guerre a touché tous les continents et tous les peuples, n'épargnant à personne la douleur et la souffrance. Il n'y a pas une seule famille dans mon pays qui n'ait été touchée d'une manière ou d'une autre par la Seconde Guerre mondiale. Même si les hostilités se sont déroulées au-delà du territoire de l'Azerbaïdjan, notre peuple a subi et surmonté une dure épreuve et a apporté sa contribution à la victoire.

L'Azerbaïdjan a mobilisé plus de 600 000 de ses fils et filles, dont la moitié ont sacrifié leur vie. De nombreux Azerbaïdjanais ont également fait partie de la résistance en France, en Italie, en Pologne, aux Pays-Bas et dans l'ex-Yougoslavie.

La victoire a été remportée non seulement sur le champ de bataille, mais aussi chez nous. En très peu de temps, l'Azerbaïdjan a créé des usines pour la production de munitions et d'armements et a accueilli des entreprises industrielles qui avaient été délocalisées du théâtre de guerre.

Le véritable héroïsme a été le service et le dévouement désintéressés du peuple azerbaïdjanais, qui a travaillé jour et nuit dans le secteur de la production de pétrole. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Bakou – un des principaux producteurs et fournisseurs de pétrole – a sécurisé près de 80 % de tout le pétrole extrait dans toute l'ex-Union soviétique, 90 % de son naphta et 96 % de ses lubrifiants. Quatre des cinq avions, chars et camions soviétiques utilisés au cours de la Seconde Guerre mondiale fonctionnaient avec du carburant produit dans les raffineries de Bakou à partir du pétrole extrait des champs pétrolifères de Bakou.

Les leçons de la Seconde Guerre mondiale sont restées pertinentes et ont façonné le monde contemporain et l'avenir des relations internationales. Le désir de préserver l'humanité du fléau de la guerre a inspiré les pays à créer un mécanisme chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales : les Nations Unies, notre Organisation. Dans la période qui a suivi la guerre, la mise en place d'institutions judiciaires multinationales chargées de poursuivre et de punir les auteurs des crimes de dimension et de portée internationales a montré à quel point la justice internationale peut être efficace lorsqu'elle est appuyée par la volonté politique.

Cette commémoration doit être l'occasion pour nous de réaffirmer notre attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et d'unir nos efforts pour faire face aux menaces et aux défis à la paix et à la sécurité internationales et pour renforcer les outils permettant de mettre fin à l'impunité.

**M. Ibragimov** (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette réunion importante pour rendre hommage à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Il y a 75 ans, le monde a été libéré du fascisme, de la supériorité raciale, de l'humiliation et de la peur. Les républiques de l'ex-Union soviétique ont fait de grands sacrifices pour remporter la victoire dans cette guerre horrible, qui a été menée avec une brutalité sans précédent, impitoyable et implacable. Plus de 75 millions de personnes ont été tuées et des millions sont devenues infirmes, sans parler du grand nombre de veuves et d'orphelins.

Le peuple de l'ex-Union soviétique, face à la douleur, aux menaces mortelles et aux privations, s'est battu courageusement sur et derrière les lignes de front pour notre dignité, notre liberté et notre paix.

Environ 2 millions d'Ouzbeks ont également combattu dans cette guerre, dont 538 000 ont péri sur le champ de bataille, 60 000 sont devenus handicapés et plus de 158 000 ont été portés disparus pendant la guerre. Au total, 120 000 citoyens ouzbeks ont reçu diverses distinctions militaires, dont certaines de la part des pays européens. Pendant la guerre, plus de 1,5 million d'habitants d'autres républiques de l'ex-Union soviétique ont été évacués vers l'Ouzbékistan, dont 200 000 enfants. De nombreuses familles ont accueilli des orphelins. Un excellent exemple de cette compassion est la famille d'un forgeron, M. Shamakhmudov, qui a adopté 15 orphelins de diverses nationalités et les a élevés comme ses propres enfants.

La victoire pendant la Seconde Guerre mondiale fait partie de l'histoire mondiale et fait partie intégrante du peuple de l'ex-Union soviétique. Le monde entier a payé un prix élevé pour la victoire sur le fascisme. Nous ne devons donc jamais oublier le fléau de la Seconde Guerre mondiale. Nous devons préserver ces souvenirs pour les enseigner aux jeunes générations et pour contribuer à élever des descendants épris de paix. Nous devons renforcer l'ONU et faire avancer ses objectifs en entretenant un climat de confiance et de compréhension mutuelle entre les peuples et les nations afin de promouvoir la paix et la stabilité mondiales.

**M. Margaryan** (Arménie) (*parle en anglais*) : Le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale est l'occasion de se souvenir de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour l'avenir pacifique du monde et de leur rendre hommage. Le peuple arménien a apporté une grande contribution à la victoire pendant la Seconde Guerre mondiale. Près de 600 000 Arméniens ont participé à cette guerre, et plus de la moitié d'entre eux ne sont pas revenus des champs de bataille.

La victoire a ouvert la voie à la création de l'Organisation des Nations Unies, un effort commun de l'humanité pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. La Charte des Nations Unies est la pierre angulaire du nouvel ordre mondial, qui repose sur l'objectif de développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. C'est grâce à ce principe que le nombre de membres de la famille des Nations Unies a considérablement augmenté depuis sa création.

Malgré les réalisations importantes de l'ONU en matière de promotion de la paix et de la sécurité au cours des 75 dernières années, nous continuons d'être confrontés à des conflits armés, à une violence et une instabilité exportées, à l'utilisation de combattants terroristes et de mercenaires étrangers, à des violations flagrantes des droits de l'homme, à des atrocités et à des crimes de guerre, y compris dans notre région. Les successeurs des Arméniens qui ont combattu sur les champs de bataille de la Seconde Guerre mondiale pour la liberté de l'humanité ont dû se lever à nouveau pour défendre leurs foyers, leurs droits humains inaliénables et leur droit de décider librement de leur avenir.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, nous sommes encore témoins de politiques de haine menées par les États, de l'incitation à des crimes de haine et à des atrocités visant à exterminer des groupes ethniques et religieux et à effacer toute

trace de la présence de leur civilisation dans leur patrie historique. Nous sommes fermement convaincus que l'intolérance, la promotion de discours de haine basés sur l'identité, le bellicisme et la négation des crimes passés, en particulier au plus haut niveau politique, peuvent, s'ils ne sont pas traités correctement, conduire à de nouvelles atrocités criminelles.

La communauté internationale doit prendre des mesures décisives face à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits. C'est grâce à l'engagement en faveur du respect des principes de non-recours à l'emploi ou à la menace de la force et de règlement pacifique des différends que les États Membres des Nations Unies peuvent faire face collectivement aux nouvelles menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité à l'époque moderne.

**M. Mabhongo** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous nous associons à la déclaration qui a été prononcée par le représentant de Djibouti au nom du Groupe des États d'Afrique. Nous remercions également la Fédération de Russie pour cette initiative.

L'Afrique du Sud est fière de son histoire commune avec les forces qui ont remporté la victoire sur le fascisme afin de sauver le monde du joug de l'esclavage et de la catastrophe pendant la Seconde Guerre mondiale. Au total, 334 000 Sud-Africains de toutes races et origines se sont portés volontaires pour combattre sur les différents théâtres de guerre. La victoire a eu un impact significatif et a eu une influence sur la fin du système colonial, conduisant à l'émergence de l'indépendance en Asie et en Afrique. Cette victoire a également ouvert la voie à l'intensification de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. L'indépendance des États qui étaient sous domination coloniale, comme le nôtre, a également été rendue possible par l'internationalisme sans faille qui a triomphé du mal pendant la Seconde Guerre mondiale.

Selon la Commonwealth War Graves Commission, il y a 11 000 tombes de Sud-Africains identifiés qui ont péri pendant la Seconde Guerre mondiale. Nous pensons donc qu'il est important de continuer à honorer les tombes et les mémoriaux de ceux qui ont péri pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces mémoriaux sont importants car ils constituent des pierres de touche historiques ; ils relient le passé au présent et nous permettent à tous de nous rappeler et de respecter les sacrifices de ceux qui sont morts, ceux qui ont combattu, ceux qui ont été touchés par la guerre ou ceux qui y ont participé.

La période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale a été marquée par l'émergence d'institutions mondiales de gouvernance telles que l'Organisation des Nations Unies, qui a été créée avec des buts et des principes clairs, comme le stipule la Charte des Nations Unies – dont le premier est de préserver les générations futures du fléau de la guerre. À notre avis, l'ONU, ses États Membres et ses partenaires doivent continuer à protéger et à promouvoir le système fondamental du multilatéralisme, qui a fait ses preuves au cours des 75 dernières années.

Par conséquent, l'Afrique du Sud voudrait saisir cette occasion pour réaffirmer sa foi et son engagement indéfectibles en faveur du multilatéralisme et du droit international. Nous sommes convaincus que la promotion de l'objectif commun d'une paix durable et soutenue par la diplomatie, y compris pour faire face aux défis contemporains, exige des États Membres qu'ils travaillent ensemble dans un esprit de coopération et de partenariat.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est le dernier défi mondial qui exige une réponse multilatérale robuste de la part de la communauté internationale afin de faire face à ses conséquences multidimensionnelles sur la santé, le développement, la paix, la sécurité et les moyens de subsistance en général.

Nous devons donc faire front commun contre les positions nationalistes et fascistes étroites de certains qui cherchent à affaiblir et à vaincre le multilatéralisme et à promouvoir l'unilatéralisme et l'isolationnisme. Un affaiblissement du multilatéralisme et du droit international réduirait les perspectives d'instaurer la paix et la sécurité internationales et exacerberait les défis et les menaces actuels.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous constatons avec préoccupation que dans une large mesure, le système mondial de gouvernance et ses principales institutions ne sont toujours pas réformés et ne sont pas représentatifs du monde d'aujourd'hui. Nous devons apporter des changements à ce système et accélérer la réforme des principaux organes, notamment le Conseil de sécurité. Nous pensons que grâce à la réforme, ces institutions seront plus efficaces dans l'exercice de leurs fonctions et mieux à même de maintenir la paix et la sécurité internationales et de créer un ordre international juste, équitable et représentatif.

Pour terminer, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, imaginons un monde nouveau, qui, selon Nelson Mandela :

« doit être un monde de démocratie et de respect des droits de l'homme, un monde libéré des horreurs de la pauvreté, de la faim, des privations et de l'ignorance ; soulagé de la menace et du fléau des guerres civiles et des agressions extérieures, et libéré de la grande tragédie de millions de personnes forcées à devenir des réfugiés ».

**M. Tozik** (Biélorus) (*parle en russe*) : La République du Biélorus s'associe aux déclarations faites à l'occasion de la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale par le représentant de la Fédération de Russie, au nom des États Membres et des coauteurs de la résolution 75/5, ainsi que par le représentant du Tadjikistan, au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective.

La République du Biélorus, aux côtés des pays frères, a apporté une contribution précieuse à cette grande victoire. Cet événement historique a mis fin à la guerre la plus sanglante et la plus destructrice de l'histoire. La guerre a fait des millions de morts et causé de grandes souffrances à l'humanité dans son ensemble. La victoire a ouvert la voie à la création de l'Organisation des Nations Unies pour préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Ces derniers temps, nous entendons de plus en plus les sceptiques s'interroger sur la nécessité pour le monde d'aujourd'hui de se souvenir des enseignements de la Seconde Guerre mondiale. Ils demandent « Le moment n'est-il pas venu de tourner la page de ce chapitre de l'histoire ? » Notre réponse est : « Non, ce moment n'est pas venu. » Ce ne sera jamais le moment de le faire, car le dernier jour où l'humanité se souviendra de cette catastrophe mondiale sera le premier jour de la dernière guerre mondiale.

Se souvenir de cet événement est un devoir moral de l'humanité envers les dizaines de millions de victimes de cette guerre et tous ceux qui ont eu le courage de résister à la pression du nazisme. Le souvenir est notre avenir ; ceux qui oublient les leçons de l'histoire sont condamnés à répéter les erreurs passées.

Compte tenu du fait que des États envisagent sérieusement des stratégies basées sur la suprématie régionale ou mondiale ; que la retenue, la tolérance et la

compassion sont vues comme des faiblesses sur la scène politique internationale, et les menaces de recours à la force et aux sanctions quasiment comme une vertu ; que des stratégies politiques et militaires jouent avec l'idée de s'emparer d'une partie du territoire d'autres États et d'employer des armes nucléaires et de destruction massive, nous ne pensons pas que l'humanité a vraiment tiré les enseignements de la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une autre guerre : la manipulation et la déformation de l'histoire, la glorification du nazisme avec des défilés néonazis, une guerre contre la mémoire des héros qui ont combattu le nazisme, grâce auxquels nous sommes tous ici aujourd'hui. C'est cynique, lâche et abominable. Il n'y a ni dignité ni bravoure là-dedans. S'en prendre aux monuments, incapables de résister, relève de la facilité, sans comparaison avec une victoire conquise sur le champ de bataille. Il s'agit d'une tentative délibérée d'effacer le véritable héritage de l'histoire. Jouer avec l'histoire et manipuler l'issue de la Seconde Guerre mondiale est extrêmement dangereux. Nous devons tous assumer notre responsabilité devant l'histoire, nos peuples et la communauté internationale.

**M<sup>me</sup> Furman** (Israël) (*parle en anglais*) : Après les années les plus sombres de son histoire, il y a 75 ans, l'Europe a été libérée de la tyrannie. Nous devons notre liberté au courage et à la détermination des armées alliées – les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique, le Canada, la France et d'autres pays – qui ont combattu pour rétablir la liberté dans le monde. Les pays qui ont joint leurs efforts pour vaincre les nazis et leurs alliés n'étaient pas toujours d'accord mais, malgré leurs divergences politiques, ils savaient qu'il fallait arrêter le mal. Les pertes ont été immenses. Les Russes ont perdu à eux seuls plus de 2 millions de personnes. Le peuple d'Israël n'oubliera jamais la bravoure du peuple russe et ses sacrifices.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à tous ceux qui ont rendu la victoire possible. Nous pleurons également les dizaines de millions de victimes des heures les plus sombres de l'histoire. Pour Israël et le peuple juif, la Seconde Guerre mondiale est synonyme d'Holocauste. Des familles ont été déchirées, des communautés dynamiques détruites et un tiers du peuple juif, dont 1,2 million d'enfants, a été assassiné. Les numéros tatoués sur les bras de nos parents et de nos grands-parents sont un souvenir tenace des horreurs qu'ils ont subies, à cette époque où une personne était un numéro plutôt que le père, le frère ou le fils de quelqu'un.

Le passage du temps menace d'assombrir la mémoire du monde. Avec chaque année qui passe, le nombre de rescapés, de vétérans et de témoins qui restent pour raconter leur expérience directe diminue. Il nous incombe donc de préserver la mémoire du passé et de veiller à ce que les leçons de l'histoire soient transmises aux générations futures.

Mais la liberté fait à nouveau l'objet d'attaques en Europe et dans de nombreuses autres régions du monde. À maintes reprises, au cœur de l'Europe, on peut entendre des foules en colère scander des slogans contre les Juifs, et des synagogues et autres institutions religieuses sont attaquées. Les Juifs ont peur de se promener dans les rues en portant des symboles religieux. La pandémie offre un terrain fertile pour le développement de tropes antisémites anciens et nouveaux.

Nous avons été avertis. L'ancien Premier Ministre israélien Menachem Begin a dit un jour : « Si un ennemi dit qu'il veut nous détruire, croyez-le ; ne prenez pas ses paroles à la légère. »

L'histoire nous a appris que nous devons être capables de nous défendre, maintenant et pour toujours. L'État d'Israël est la concrétisation de cet enseignement. Plus jamais les Juifs ne seront rassemblés comme du bétail et conduits à la mort. Plus jamais le monde ne pensera que les Juifs peuvent être pris pour cible en toute impunité. Nous connaissons le mal dont les humains sont capables, et nous savons que certaines choses valent la peine qu'on se batte pour elles. La liberté vaut la peine qu'on se batte pour elle ; l'égalité vaut la peine qu'on se batte pour elle ; la démocratie vaut la peine qu'on se batte pour elle.

Il y a 75 ans, une génération d'hommes et de femmes a sacrifié sa vie à la guerre pour que nous puissions hériter de la liberté, de l'égalité et de la démocratie. Nous ne pouvons pas permettre que leur sacrifice soit vain. Avec courage et conviction, nous devons continuer à nous battre pour les idéaux pour lesquels ils ont vécu et sont morts.

**M. Warraich** (Pakistan) (*parle en anglais*) : La Seconde Guerre mondiale a été la guerre la plus destructrice de l'histoire de l'humanité. Ses idéologies fascistes, fondées sur des notions ataviques de supériorité raciale, ont cherché à imposer la vision totalitaire dans le monde entier. Des millions de vies ont été perdues à cause de cette ambition insatiable d'hégémonie et de domination mondiale. Des champs de bataille verdoyants de l'Asie de l'Est aux vastes étendues désertiques du Moyen-Orient

et de l'Afrique, les peuples du sous-continent, y compris ceux des régions qui font partie du Pakistan, bien que sous le joug colonial, ont écrit une histoire d'héroïsme et de bravoure inégalés dans leur lutte. Alors que nous rendons hommage au sacrifice de toutes ces victimes, nous devons également réfléchir aux leçons de la Seconde Guerre mondiale.

Premièrement, les atrocités graves et les crimes contre l'humanité ne se produisent pas en un jour. Elles germent au fil du temps en un mélange toxique de bigoterie, de haine et d'intolérance. Les discours de haine sont un signe précurseur d'atrocités criminelles.

Deuxièmement, la communauté internationale ferme les yeux sur la menace des idéologies fascistes et suprémacistes à ses risques et périls. Les millions de vies perdues à travers le monde nous rappellent brutalement que l'inaction n'est pas une option.

Troisièmement, une politique d'apaisement ne fonctionne pas vraiment avec les idéologies fascistes, voire pas du tout. Au contraire, elle les enhardit. Des mesures mondiales concertées sont nécessaires pour vaincre les idéologies totalitaires.

Nous assistons malheureusement à une résurgence des idéologies fascistes, des discours de haine, de la xénophobie, de l'islamophobie, de l'incitation à la violence et des actes de violence brutale dans le monde. Ces tendances ont été exacerbées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la plus grave crise mondiale depuis la création de l'ONU.

Les graves crimes contre l'humanité constituent l'héritage tragique de la Seconde Guerre mondiale. Nous ne devons pas répéter la même erreur en fermant les yeux sur les menaces actuelles et émergentes. Ce n'est qu'alors que nous pourrions réaliser les idéaux immuables de la Charte des Nations Unies : préserver les générations futures du fléau de la guerre et promouvoir le progrès social et de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur pour la réunion extraordinaire solennelle de l'Assemblée générale en hommage à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 137 de l'ordre du jour ?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Point 3 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Pouvoirs des représentants à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale**

##### **b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs**

##### **Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/75/606)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution intitulé « Pouvoirs des représentants à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale », recommandé par la Commission au paragraphe 13 de son rapport.

Je donne maintenant la parole au Président de la Commission de vérification des pouvoirs, M. Kennedy Godfrey Gastorn, de la Tanzanie.

**M. Gastorn** (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Au nom de la Commission de vérification des pouvoirs, j'ai l'honneur de présenter le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs concernant les pouvoirs des représentants à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, qui est publié sous la cote A/75/606.

Après avoir examiné les pouvoirs des représentants à la soixante-quinzième session à sa séance du 23 novembre 2020, la Commission de vérification des pouvoirs a adopté sans le mettre aux voix un projet de résolution acceptant ces pouvoirs. La Commission a également recommandé à l'Assemblée générale d'adopter un projet de résolution concernant les pouvoirs des représentants à la soixante-quinzième session, tel qu'il figure au paragraphe 13 du rapport de la Commission.

Je tiens à signaler que, depuis le jour de la réunion de la Commission, des pouvoirs officiels, comme prévu à l'article 27 du Règlement intérieur, ont été reçus par le secrétaire de la Commission concernant le Brésil, le Cambodge et les États-Unis d'Amérique.

L'Assemblée générale est donc saisie, pour adoption, du projet de résolution approuvant le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

*M<sup>me</sup> Kadare (Albanie), Vice-Présidente, assume la présidence.*

Enfin, je tiens à remercier les membres de la Commission et le Secrétariat d'avoir facilité nos travaux.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution intitulé « Pouvoirs des représentants à la

soixante-quinzième session de l'Assemblée générale », recommandé par la Commission de vérification des pouvoirs au paragraphe 13 de son rapport.

La Commission de vérification des pouvoirs a adopté le projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même ?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 75/19).*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux oratrices et orateurs au titre des explications de position, je rappelle aux délégations que les explications de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Velásquez** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je prends la parole aujourd'hui au nom des délégations du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras, du Paraguay et du Pérou, pays membres du Groupe de Lima, ainsi que des délégations de l'Australie, de l'Équateur, d'El Salvador, des États-Unis, de la Géorgie, d'Haïti, d'Israël, des Îles Marshall, du Royaume-Uni et de la République de Corée, pour indiquer que l'approbation du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/75/606) en ce qui concerne la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale ne doit pas être interprétée comme une reconnaissance tacite par ces pays du régime de Nicolás Maduro Moros ou de ses représentants désignés auprès de l'Assemblée.

En plus de nos pays, plus de 50 États ne reconnaissent pas le régime illégitime de M. Maduro au Venezuela. Au lieu de cela, ils reconnaissent M. Juan Guaidó comme Président par intérim du Venezuela.

**M. Ghadirkhomi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : La délégation de la République islamique d'Iran se félicite des travaux de la Commission de vérification des pouvoirs et remercie son président, l'Ambassadeur de la République-Unie de Tanzanie, pour le rapport de la Commission (A/75/606).

Ma délégation s'est jointe au consensus sur la résolution 75/19, recommandée par la Commission. Toutefois, je voudrais exprimer les réserves de ma délégation sur les parties du rapport et de la résolution qui pourraient être interprétées comme une reconnaissance du régime israélien.

**M. Moncada** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l'Assemblée générale d'avoir accepté les pouvoirs de notre délégation en tant que seuls représentants légitimes de la République bolivarienne du Venezuela. Cette décision est une reconnaissance de la volonté souveraine de notre peuple d'élire son gouvernement en paix. C'est une reconnaissance de notre droit à l'autodétermination et de notre attachement au droit international.

L'utilisation de l'Assemblée générale pour attaquer des États Membres est une attaque contre l'ensemble du système de relations entre États souverains, tel que consacré par la Charte des Nations Unies. Aujourd'hui, nous avons assisté à l'échec d'une pratique illégale qui permettrait à un groupe de pays de désigner les autorités et les représentants diplomatiques d'autres pays, au mépris de la volonté souveraine de leurs peuples.

Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a déclenché une campagne d'agression coloniale contre mon pays. L'année dernière, il a mené une opération sous faux drapeau afin de justifier une invasion étrangère. Il a ensuite fait venir son vice-président, Mike Pence, au Conseil de sécurité (voir S/PV.8506) pour nous expulser de l'ONU. Quelques jours plus tard, il a soutenu un coup d'État qui a ébranlé la paix de la région.

Cette année, les États-Unis ont menacé d'utiliser leurs forces militaires à nos frontières alors qu'ils cherchaient des prétextes pour nous envahir et ont organisé une attaque terroriste avec des mercenaires près de notre capitale. Ils ont également volé nos fonds détenus par les banques internationales, nous ont empêchés d'acheter de la nourriture et des médicaments et de vendre notre pétrole, dans le but de détruire – par la faim et la maladie – le désir de liberté de notre peuple. Tout cela s'est fait au milieu de la pire pandémie qui ait frappé l'humanité depuis 100 ans. Il s'agit du colonialisme du XXI<sup>e</sup> siècle, pratiqué au vu et au su du monde. C'est le mépris des libertés politiques et des droits de l'homme des peuples du monde.

Mais la haine empoisonne ceux qui haïssent. Nous voyons maintenant que ceux qui ont commencé par une tentative de coup d'État au Venezuela ont fini par une tentative de coup d'État aux États-Unis. Le Président Trump ne reconnaît pas les élections du Venezuela, mais il ne reconnaît pas non plus la volonté des électeurs de son propre pays. C'est pourquoi il est rejeté à l'ONU, comme il l'est dans son propre pays.

Dimanche prochain, le 6 décembre, il y aura des élections au Venezuela afin de choisir notre destin dans la liberté et la paix. Nous espérons que la minorité – les pays qui ont soutenu l'aventure coloniale américaine – reconnaissent leurs erreurs et rejoignent la majorité de la communauté internationale, qui accepte ici et maintenant la volonté de notre peuple et la légitimité de notre gouvernement. Le Venezuela sera toujours libre et souverain.

**M<sup>me</sup> Llano** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Le Nicaragua se félicite du travail de la Commission de vérification des pouvoirs et approuve sa recommandation à l'Assemblée générale qui, à notre avis, est très attachée au Règlement intérieur et à la Charte des Nations Unies en ce qui concerne les pouvoirs des États Membres.

Le Nicaragua fonde ses relations internationales sur le respect de la souveraineté, la non-ingérence et le règlement pacifique des différends. La République bolivarienne du Venezuela a un seul Président constitutionnel, le Président Nicolás Maduro Moros, qui a été démocratiquement élu par son peuple. Nous lui transmettons notre plein soutien et notre solidarité, comme nous l'avons toujours fait. La situation dans ce pays frère est une affaire interne, qu'il appartient à nos frères vénézuéliens de résoudre conformément à leur Constitution et à leurs lois.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu la dernière déclaration faite au titre des explications de position.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 3 b) de l'ordre du jour et du point 3 de l'ordre du jour pris dans son ensemble ?

*Il en est ainsi décidé.*

## Point 15 de l'ordre du jour

### Culture de paix

#### Rapport du Secrétaire général (A/75/233)

#### Projet de résolution (A/75/L.28)

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Bangladesh, qui va présenter le projet de résolution A/75/L.28.

**M<sup>me</sup> Fatima** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Au nom de 99 coauteurs, j'ai l'honneur de présenter le projet de résolution intitulé « Suite donnée à la Déclaration

et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix », tel qu'il figure dans le document publié sous la cote A/75/L.28.

Cette année, compte tenu des contraintes posées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous avons décidé d'une prorogation technique de la résolution 74/21, adoptée l'année dernière. Le projet de résolution A/75/L.28 contient des mises à jour techniques des quatrième, quatorzième, vingtième et vingt-et-unième alinéas du préambule, ainsi que des paragraphes 20 et 21. Les mises à jour comprennent des références au Forum de haut niveau de l'Assemblée générale sur la culture de la paix, qui a été convoqué virtuellement par le Président de l'Assemblée le 10 septembre sur la culture de paix et les moyens de faire advenir un monde meilleur à l'ère de la COVID-19, et le résumé de la réunion par le Président. Le Forum de haut niveau a reconnu la pertinence de la culture de la paix pour répondre à la crise sans précédent que représente la pandémie. Nous remercions les délégations coauteurs pour leurs suggestions et leurs conseils précieux, et nous sommes reconnaissants à tous pour leur compréhension et leur coopération.

Après la commémoration réussie, l'année dernière, du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix, le projet de résolution est revenu à sa forme initiale. Il prie le Président de l'Assemblée générale d'envisager de convoquer un forum de haut niveau sur la culture de la paix en septembre 2021. Comme les années précédentes, nous attendons avec intérêt de travailler avec le Bureau de la présidence de l'Assemblée générale pour faire de la manifestation de l'année prochaine une autre réussite.

La notion de culture de la paix, qui a débuté en 1999 comme une entreprise modeste, s'est transformée au fil du temps et du mandat de l'Assemblée en un thème dominant, trouvant une visibilité et une reconnaissance plus larges dans tous les grands discours de l'ONU. Dans le contexte de l'évolution rapide de la sécurité mondiale, elle s'est révélée être un outil utile pour compléter les obligations de la Charte des Nations Unies en matière de maintien de la paix dans le monde. En cette période de pandémie, où nous assistons à une montée de l'intolérance, l'importance et la pertinence de cette notion n'ont fait que croître. Nous espérons surmonter les défis posés par la maladie à coronavirus (COVID-19) en continuant à diffuser le message de la culture de la paix.

Au dernier de mes décomptes, 99 pays s'étaient associés pour se porter coauteurs du projet de résolution. Le grand nombre de coauteurs interrégionaux est la preuve de l'engagement inébranlable de la communauté internationale envers l'attrait universel de la culture de la paix.

Au cours des 21 dernières années, l'Assemblée a approuvé la valeur pérenne de la culture de la paix en adoptant par consensus le projet de résolution phare de ce point de l'ordre du jour, et nous attendons le même soutien cette année. Nous remercions sincèrement les délégations qui se sont déjà portées coauteurs du projet de résolution. Nous attendons avec impatience que d'autres délégations se joignent à elles comme coauteurs dans cette salle avant son adoption.

**M. Costa Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Nous sommes fiers de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom de l'Albanie, de l'Arménie, de l'Australie, de l'Autriche, de la Bulgarie, de la Colombie, de la Croatie, du Danemark, de l'Estonie, des États-Unis, de la Géorgie, de la Grèce, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, des Pays-Bas, de la Pologne, du Royaume-Uni, du Sénégal, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Tchéquie, de l'Ukraine et de mon propre pays, le Brésil, en tant que pays membres de la International Religious Freedom or Belief Alliance (Alliance internationale pour la liberté de religion ou de conviction).

L'Alliance est un réseau de pays partageant les mêmes idées qui s'engagent pleinement à faire progresser la liberté de religion ou de conviction dans le monde, en complétant le travail actuel de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations pertinentes. Le travail de l'Alliance est fondé sur le principe selon lequel tous les droits de l'homme sont universels, indivisibles, interdépendants et intimement liés. Lancé en février, ce groupe en pleine expansion est composé de 32 États de différentes régions, dont les habitants suivent une grande diversité de confessions et de croyances.

Les pays de l'Alliance ont récemment tenu leur premier forum annuel des ministres, le 17 novembre, en marge de la troisième réunion ministérielle pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction, accueillie par la Pologne. Nous avons renouvelé notre engagement en faveur d'une vision commune pour faire progresser la liberté de religion ou de conviction pour tous dans un monde où, comme l'indiquent les études, plus de 80 % des personnes vivent dans des pays où la libre pratique de la foi et des convictions est limitée.

La liberté de religion ou de conviction fait partie intégrante du cadre international des droits de l'homme. C'est important, pour tout le monde, partout. C'est pourquoi nos pays resteront engagés et s'exprimeront en faveur de la liberté de religion ou de conviction pour tous, y compris le droit des individus d'avoir n'importe quelle conviction ou de n'en avoir aucune, de changer de religion ou de conviction et de manifester leur religion ou leur conviction, seuls ou en communauté avec d'autres, par le culte, l'observance des rites, les pratiques et l'enseignement.

L'Alliance invite les Membres de l'ONU qui s'engagent à défendre le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ou de conviction à nous rejoindre dans notre lutte contre la persécution et la haine. Cela ne peut que contribuer à la promotion de la dignité et de la valeur intrinsèques à chacun, ainsi qu'à la promotion d'une culture mondiale de paix et de compréhension.

**M<sup>me</sup> Sulaiman** (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), à savoir le Cambodge, l'Indonésie, la République populaire démocratique lao, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Viet Nam et mon propre pays, le Brunéi Darussalam.

D'emblée, l'ASEAN tient à remercier le Secrétaire général de son rapport (A/75/233) au titre de ce point de l'ordre du jour. Il nous plaît de noter l'importance et l'ampleur de l'action menée par l'Organisation en faveur de la promotion d'une culture de paix, du dialogue et de la coopération entre les religions et les cultures.

L'Asie du Sud-Est, une région qui compte plus de 640 millions d'habitants, comprend une multitude d'ethnies, de religions, de langues et de cultures. La riche diversité et la coexistence pacifique ont favorisé l'unité et l'harmonie au sein de l'ASEAN depuis sa création il y a 53 ans. L'Association a une compréhension profonde de la culture de la paix et en fait une valeur fondamentale, comme le stipule la Déclaration de Bangkok de 1967.

Dans un monde où les défis sont nombreux, l'ASEAN reconnaît la nécessité d'institutionnaliser une culture de la prévention afin de s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent et d'autres formes de violence, aux problèmes sociaux tels que les déplacements de populations et aux facteurs déstabilisants

tels que la pauvreté et les inégalités. C'est pourquoi, lors du trente et unième Sommet des pays de l'ASEAN, qui s'est tenu en 2017, les dirigeants de l'ASEAN ont adopté la Déclaration sur une culture de prévention pour une société pacifique, inclusive, résiliente, saine et harmonieuse, qui représente une approche en amont de l'élaboration des politiques afin de construire une culture de la prévention et de renforcer la résilience au sein de l'ASEAN.

La culture de la prévention de l'ASEAN se résume à six grands axes : la promotion d'une culture de la paix et de la compréhension interculturelle, la promotion d'une culture du respect de tous, la promotion d'une culture de la bonne gouvernance à tous les niveaux, la promotion d'une culture de la résilience et du respect de l'environnement, la promotion d'une culture d'un mode de vie sain et la promotion d'une culture qui soutient les valeurs de modération. Avec en toile de fond les complémentarités entre les Grandes orientations de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les six axes de la culture de la prévention de l'ASEAN sont bien alignés sur les 17 objectifs de développement durable, se concentrant sur des domaines clés tels que l'éducation, l'autonomisation des jeunes et l'éradication de la pauvreté, entre autres choses.

Pour poursuivre la mise en œuvre et la réalisation de la Déclaration, l'ASEAN a élaboré un plan d'action sur la culture de la prévention en 2019, qui a alimenté les campagnes de sensibilisation. Nous pensons que ces initiatives contribueront à la réalisation de l'aspiration de l'ASEAN à une communauté inclusive, fondée sur des règles et axée sur l'être humain.

La culture de la prévention de l'ASEAN est notre contribution au développement plus complet de la culture de la paix. En promouvant ce principe, l'ASEAN a toujours souligné l'importance de la coopération internationale et du multilatéralisme, deux éléments qui ont gagné en importance au vu de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Le plan d'action reflète l'importance que l'ASEAN accorde à l'éducation multiculturelle et à l'éducation à la paix pour les jeunes afin de faire progresser la culture de la prévention, de promouvoir un sentiment d'appartenance régionale et de favoriser une identité partagée. L'accent mis par l'ASEAN sur l'éducation reconnaît que la défense de la paix doit être construite dans l'esprit des jeunes. Le plan d'action exprime également notre volonté de continuer à défendre la centralité de l'ASEAN dans la structure régionale en évolution,

ainsi que de promouvoir davantage les valeurs et les normes de conduite communes et les principes du droit international régissant les relations amicales entre les États, afin de contribuer au maintien et à la promotion d'une paix et d'une stabilité durables et inclusives dans la région et au-delà.

Au niveau international, l'ASEAN continue de soutenir le programme du Conseil de sécurité pour les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que son programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous soutenons également les initiatives multipartites pour la participation active des femmes et des jeunes qui favorisent une culture de la paix, comme le Programme des jeunes volontaires de l'ASEAN.

Cette année, l'ASEAN a montré son engagement à faire progresser le rôle des femmes en organisant une session extraordinaire des dirigeants de l'ASEAN lors du trente-sixième Sommet des pays de l'ASEAN sur l'autonomisation des femmes à l'ère numérique, qui a eu lieu le 26 juin ; le Dialogue ministériel de l'ASEAN sur le renforcement du rôle des femmes pour une paix et une sécurité durables, qui s'est tenu le 10 septembre ; le sommet des femmes dirigeantes de l'ASEAN, qui s'est tenu le 12 novembre en marge du trente-septième Sommet des pays de l'ASEAN ; et l'adoption de la déclaration des dirigeants du Sommet de l'Asie orientale sur les femmes et la paix et la sécurité.

Outre son travail avec l'ONU, l'ASEAN est fermement résolue à s'engager avec ses partenaires de dialogue et d'autres partenaires à travers le monde pour promouvoir une culture de paix, de sécurité, de stabilité et de prospérité par le biais d'autres instruments clés, tels que le Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est ; le Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est ; et les mécanismes dirigés par l'ASEAN, tels que le Sommet de l'Asie orientale, le Forum régional de l'ASEAN et la Réunion des ministres de la défense de l'ASEAN Plus.

L'ASEAN Se félicite du rôle précieux que joue l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion du dialogue interculturel et interreligieux et du renforcement de la compréhension et le respect entre les civilisations, les cultures, les religions et les convictions ; Nous apprécions le rôle joué par la Turquie et l'Espagne en tant que coparrains de l'Alliance et nous les félicitons, ainsi que la communauté du Groupe des Amis, pour la réussite de la convocation de la réunion virtuelle de haut niveau en septembre, qui a également marqué le quinzième anniversaire de l'Alliance.

Nous reconnaissons en outre le rôle de l'Alliance dans l'élaboration du Plan d'action des Nations Unies pour la protection des sites religieux (Plan of Action to Safeguard Religious Sites) et soutenons également son appel au respect mutuel, qui souligne que la liberté d'expression et la liberté de religion ou de conviction sont des droits interdépendants, intimement liés et se renforçant mutuellement, ancrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'ASEAN partage l'aspiration des États Membres de l'Organisation des Nations Unies à parvenir à la paix, à la sécurité et à la prospérité mondiales par le multilatéralisme, le respect mutuel, la tolérance, l'acceptation, la réconciliation et le respect de l'état de droit. Par conséquent, je voudrais réitérer le soutien de l'ASEAN à la résolution 2535 (2020) du Conseil de sécurité et à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie de COVID-19.

En conclusion, je souhaite réaffirmer l'engagement de l'ASEAN à promouvoir une culture de la paix et sa volonté de travailler avec ses partenaires de la communauté internationale et de l'ONU pour maintenir la paix et la stabilité dans le monde, ainsi que pour parvenir à des sociétés plus inclusives et prospères.

**M. Mohamed** (Libye) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, la délégation de mon pays tient à remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué cette réunion, qui nous donne l'occasion de faire le point sur les efforts que nous déployons pour promouvoir le dialogue, la compréhension et la coopération entre les religions et les cultures et pour promouvoir la culture de la paix entre les nations, les peuples et les sociétés du monde. Cet objectif est au centre des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous tenons à remercier sincèrement la délégation bangladaise d'avoir présenté le projet de résolution A/75/L.28.

La paix est le fondement de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité des peuples. Sans paix, il n'y a ni stabilité, ni prospérité, ni vie décente pour l'humanité. Par conséquent, l'examen périodique de ce point de l'ordre du jour nous aide à faire le point sur les efforts de l'ONU dans un domaine où son rôle ne se limite plus à la résolution et à la désescalade des conflits et des différends, mais se concentre également sur d'autres approches du maintien de la paix et de la sécurité internationales, notamment la promotion et le soutien d'une culture de la paix et du dialogue entre les religions et les cultures et la dénonciation des discours de haine et de la discrimination sous toutes leurs formes.

Nous avons à notre disposition de nombreux mécanismes qui, s'ils sont mis en œuvre efficacement, nous aideront à établir et à promouvoir la paix, notamment la Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine et le Plan d'action des Nations Unies pour la protection des sites religieux (United Nations Plan of Action to Safeguard Religious Sites).

Nous avons été témoins de nombreux incidents qui ont prouvé la nécessité de faire davantage d'efforts pour encourager le dialogue interreligieux et interculturel. Il faut tenir compte du fait que la liberté d'opinion ne doit en aucun cas servir de prétexte à un comportement offensant envers les religions ou les symboles religieux. Nous soulignons l'importance de ne pas associer un acte terroriste à une culture ou une religion particulière. Les tentatives de promotion de ces idéologies irresponsables conduisent à davantage de haine et de division, tout en sapant les efforts qui devraient être consacrés à relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Elles menacent également la sûreté et la sécurité de tous.

Nous insistons sur l'importance des appels communs lancés aux chefs religieux par le Secrétaire général, le Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations et la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide, qui appellent à la solidarité, à la tolérance, à la promotion du dialogue entre les cultures et les religions et à la dénonciation de toutes les formes de haine, de discrimination et d'intolérance.

La paix est un engagement pérenne en faveur des valeurs de liberté, de justice, d'égalité, de tolérance et de respect de la dignité humaine. Elle est étroitement liée au développement et à l'objectif de développement durable no 16, qui souligne le lien entre la paix, le développement et la justice sociale. Par conséquent, la paix est une condition préalable pour tout et ne peut être réalisée que si l'on s'attaque à l'injustice et à toutes les formes de discrimination et de discours de haine. Pour cela, il faut encourager les médias afin de concrétiser les objectifs de tolérance, de rapprochement et de solidarité.

Nous devons surveiller de près Internet, veiller à ce qu'il ne soit pas utilisé à mauvais escient et ne serve pas de plateforme pour diffuser l'idéologie toxique de groupes extrémistes qui cherchent à radicaliser les jeunes au moyen de projets criminels. Il faut intensifier les campagnes de sensibilisation afin de lutter contre ces tendances destructrices, étant donné la menace qu'elles représentent pour l'avenir des jeunes. À cet égard, nous

rappelons qu'il importe de favoriser le rôle majeur que joue l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Compte tenu des conditions difficiles que connaît mon pays durant la période de transition, nous tenons à répandre une culture de paix. Le Gouvernement d'entente nationale s'est engagé à trouver une solution pacifique comme seule option pour résoudre la crise que connaît mon pays. Il veut encourager les institutions médiatiques, ainsi que les écrivains et les journalistes et leur permettre de s'attaquer aux discours de confrontation et de haine. Dans ce contexte, nous nous félicitons vivement de l'accord de cessez-le-feu qui a été conclu récemment par la Commission militaire conjointe 5+5. Dans l'une de ses dispositions, l'accord prévoit qu'un comité sera établi pour traiter tout discours médiatique irresponsable qui pourrait mettre en péril l'unité et la cohésion nationales du peuple libyen.

Enfin, la Libye réaffirme sa volonté d'utiliser tout son potentiel pour contribuer aux efforts internationaux visant à élargir et à renforcer le dialogue afin d'instaurer la tolérance et la solidarité entre les nations et de mettre fin à toutes les formes de haine, de discrimination et de violence, créant ainsi un environnement propice à l'avènement de la sécurité et de la prospérité pour les générations futures.

**M. Abd Aziz** (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie s'associe à la déclaration faite par le représentant du Brunéi Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Cette année a été une année difficile et éprouvante pour l'humanité. Nous avons entendu les difficultés que connaissent les communautés et les États face aux défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Au départ, nous étions en état de choc lorsque nous avons vu la manière et la vitesse dont le virus responsable de la COVID-19 s'est propagé aux quatre coins du monde. Cet état de choc s'est transformé en désespoir et en tristesse lorsque nous avons assisté au nombre croissant de décès qui, aujourd'hui encore, continuent d'augmenter et se chiffrent en millions. Nous avons trouvé de l'espoir et de la détermination en nous-mêmes, alors que l'humanité s'unissait dans un effort global pour combattre la pandémie. Nous avons espéré lutter contre ce nouvel ennemi commun qui avait émergé à travers l'unité et le multilatéralisme.

Néanmoins, alors que nous pensions que les choses ne pouvaient pas empirer, nous avons été frappés par l'augmentation des attaques raciales, de la violence xénophobe, de la discrimination et des discours de haine,

exacerbant la situation due à la COVID-19, qui était déjà effroyable. Désormais, tout comme la santé, la paix est attaquée. Nous devons admettre qu'il faut faire davantage pour freiner cet ennemi ancien mais commun.

Lorsque la Malaisie est devenue le quatre-vingt-deuxième Membre de l'ONU le 17 septembre 1957, elle l'a fait avec un sentiment de devoir, de fierté et d'honneur. Que notre jeune nation n'ait qu'un mois d'existence importait peu. Notre premier Représentant permanent, Tun Dr. Ismail, a déclaré et je cite :

« Pour une petite nation comme la nôtre, c'est dans la force morale de notre peuple que nous trouverons l'inspiration nécessaire pour assumer la responsabilité que nous confère l'appartenance à l'ONU ».

La force morale des Malaisiens, de notre peuple, est le fondement du processus d'édification de la nation malaisienne. Notre force morale tient compte de l'acceptation des différences et des particularités. Elle intègre le fait d'apprendre à aimer, d'accepter, de comprendre et d'apprécier la diversité, la spécificité et la singularité d'autrui.

Nous croyons en l'importance du respect mutuel, de la tolérance et de la promotion de la bonne entente et de l'acceptation entre confessions, religions et groupes différents. Nous estimons que nous sommes une illustration de la manière dont différentes communautés ethniques peuvent vivre en paix et en harmonie et travailler ensemble pour le progrès et le bien-être d'une nation. Ces principes sont les fondements essentiels qui nous ont permis de bénéficier de la paix et de la prospérité en tant que nation. La même boussole morale qui a orienté le processus d'édification de notre nation au fil des ans nous guide dans les relations que nous avons avec la communauté internationale. Nous avons également appris à aimer et à adopter la diversité, la spécificité et le caractère unique des États-nations qui composent la communauté internationale. Ce sont les mêmes idées et connaissances que nous avons partagées avec notre peuple dans l'intérêt général de la nation que nous partageons maintenant avec la communauté internationale.

La Malaisie s'engage fermement à favoriser et à soutenir pleinement une culture mondiale caractérisée par le respect de la paix et la non-violence, le dialogue entre cultures et l'inclusion sociale, une culture dans laquelle les valeurs humaines, les droits de l'homme et la dignité sont réellement célébrés. L'édification réussie de notre nation repose sur la force morale de notre peuple, sur la promotion des droits de l'homme et les progrès réalisés dans ce domaine, ainsi que sur l'état

de droit. S'agissant des droits de l'homme, l'approche globale met en avant non seulement les libertés fondamentales et la libération des personnes, comme le prévoit la Constitution malaisienne, mais aussi la garantie d'un équilibre entre promotion et protection des droits de l'homme.

Promouvoir simplement les droits de l'homme sans contrôle ni contrepoids d'aucune sorte a un avantage et un inconvénient, car bénéficier de droits n'est pas une fin en soi. Tous les individus doivent comprendre que les droits qui leur sont conférés s'accompagnent d'une responsabilité. Sans cela, nous ne récolterions pas seulement les avantages des droits de l'homme, mais nous serions également confrontés à la croissance indésirable des effets négatifs des droits non contrôlés.

La Malaisie estime que les droits de l'homme sont une constellation. Si les droits ne sont pas promus et protégés de manière équilibrée, ou si un droit est plus mis en avant que les autres, alors tous les autres droits et libertés subissent une éclipse. Les droits de l'homme et les libertés fondamentales doivent se compléter. Les droits ne doivent pas être en concurrence les uns avec les autres, et un droit ne doit pas être considéré comme étant supérieur à un autre. La liberté d'expression, par exemple, ne doit pas supplanter la liberté de croyance, ou inversement.

Promouvoir et protéger les droits de l'homme de manière équilibrée n'est pas sans difficultés, car le défi auquel nous sommes confrontés au niveau national reste également un défi à relever au sein de l'Organisation. Nous devons admettre la dure réalité qu'il y a eu des cas où certaines délégations ont défendu ou privilégié un droit plutôt qu'un autre. Nous devons travailler ensemble pour y remédier et établir une compréhension et un respect mutuels entre les États Membres.

Il importe de surmonter la haine et la peur et de renforcer avec détermination et constance l'interaction positive entre les nations et les peuples de cultures et de valeurs diverses. Tous les États Membres doivent collaborer de manière plus étroite pour examiner les moyens permettant de consolider davantage la culture de la paix grâce au partage d'expériences et de pratiques exemplaires en matière de renforcement de la cohésion entre les individus, les communautés et les nations. Nous ne devons pas permettre à des individus ou à des groupes irresponsables de tirer profit d'un monde confronté au désespoir à cause d'une pandémie et de continuer de propager librement le racisme, les discours de haine, la discrimination religieuse et la xénophobie.

Il importe également que nous nous engagions à nouveau à respecter les principes fondamentaux de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix, adoptés par l'Assemblée générale en septembre 1999. La communauté internationale doit redoubler les efforts qu'elle fournit actuellement pour promouvoir une culture de paix et mettre en œuvre efficacement le Programme d'action. Nous nous félicitons de la Stratégie et du Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine et appelons à leur mise en œuvre. La Malaisie salue également le travail effectué par l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir le dialogue, l'entente et la coopération entre cultures.

Alors que nous continuons de lutter contre la pandémie de COVID-19 et de reconstruire en mieux, n'oublions pas que la quête de la paix est menée au profit de nos peuples et de la communauté mondiale. Nous devons mettre fin à la montée du racisme, des discours de haine et de la discrimination religieuse, ainsi qu'aux attaques contre la paix. Nous devons être unis pour faire face à cette menace. À cette fin, nous devons être résolus à défendre la paix, les droits de l'homme et la justice. Il n'est pas facile de préserver l'harmonie et la paix, que ce soit à l'échelle nationale ou mondiale. Mais, nous devons faire ce qui est juste, non pas ce qui est facile, car abandonner une telle cause n'est pas une option.

Qu'il me soit permis de conclure en affirmant l'engagement total de la Malaisie en faveur de nos objectifs communs, qui sont de bâtir un monde durable, pacifique et prospère en faisant la promotion d'une culture de paix.

**M. Poveda Brito** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la présentation des projets de résolution A/75/L.28 et A/75/L.36/Rev.1, au titre du point 15 de l'ordre du jour, « Culture de paix », dont le Venezuela est coauteur. Ces projets de résolution font référence à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix, au dialogue entre les religions et les cultures et à la préservation des sites religieux. Nous félicitons à nouveau les délégations bangladaise, pakistanaise, philippine et saoudienne pour leur leadership historique à la tête de telles initiatives.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a démontré une fois de plus non seulement la fragilité de l'espèce humaine, mais aussi l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir pour mettre en place des systèmes de soins de santé solides et universels.

Les défis auxquels nous sommes confrontés dans cette crise nous obligent à renouveler notre partenariat international afin qu'il garantisse que la coopération et les ressources, sans exception, l'emportent sur les intérêts politiques, car une telle urgence ne peut être traitée que si l'humanité travaille ensemble comme un tout. C'est une occasion opportune pour honorer la mémoire des victimes de la maladie et rendre hommage aux héros et héroïnes, les travailleurs de première ligne, qui font tout leur possible pour faire face aux ravages de la pandémie.

Malgré cette situation d'incertitude et d'agitation, certains usent de leur influence pour menacer la stabilité et la paix d'autres nations, en exploitant une urgence sanitaire mondiale sur le plan politique. Cela va jusqu'à l'imposition de mesures coercitives unilatérales par l'actuel Gouvernement des États-Unis d'Amérique et certains de ses partenaires, qui empêchent notre pays d'avoir accès aux systèmes financiers, volent les ressources publiques et nous empêchent d'acheter des médicaments, des traitements médicaux, des tests de diagnostic, des aliments et du carburant. Cela équivaut à une punition collective, un crime contre l'humanité, qui affecte l'ensemble du peuple vénézuélien, en particulier les plus pauvres. Cette stratégie n'a pas atteint ses objectifs mais laisse des séquelles aux conséquences souvent irréversibles. Nous condamnons et déplorons une fois de plus ces actes de terrorisme économique, qui constituent des crimes contre l'humanité au sens de l'article 7 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et nous exigeons leur levée immédiate.

Tout au long de son histoire récente, le Venezuela a toujours activement promu la paix et la solidarité par des actes authentiques et concrets. Cela a été affirmé par les nations sœurs et la communauté internationale, y compris même au milieu des attaques et des menaces actuelles.

Les différentes approches d'intégration latino-américaine et caribéenne, notamment au niveau intercontinental, et l'intégration des mécanismes démocratiques et participatifs dans la prise de décisions et l'appropriation par les groupes historiquement oubliés de notre pays, tels que les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine, garantissent la stabilité malgré la répartition inégale des richesses et l'exclusion sociale qui s'enracine.

Nous affirmons une fois de plus que nous sommes fermement convaincus que les politiques d'inclusion et de développement social pour tous, sur la base du cadre que nous offre le Programme de développement

durable à l'horizon 2030 et ses objectifs sont la voie à suivre pour avancer vers un monde de paix et de justice véritable fondé sur la coexistence respectueuse entre les nations, même avec nos différences. Nous avons ce devoir envers les générations futures.

Le Venezuela réitère son soutien à l'appel lancé par le Secrétaire général au début de la pandémie pour mettre fin aux hostilités dans le monde entier et utiliser l'opportunité que nous offre la crise afin de faire cesser les conflits armés dans le monde. Nous sommes convaincus que la paix peut être obtenue par la diplomatie, le multilatéralisme et un véritable engagement de la part des gouvernements nationaux. L'humanité nous l'a prouvé dans le passé, et peut le faire à nouveau aujourd'hui.

**M. Al Zadjali (Oman) (*parle en arabe*) :** Je tiens d'emblée, au nom de la délégation du Sultanat d'Oman, à remercier vivement le Président de nous donner l'occasion d'aborder le thème d'une culture de paix, qui est une priorité essentielle pour le Gouvernement de mon pays. Je voudrais également saisir cette occasion pour me féliciter du rapport du Secrétaire général (A/75/233) sur la promotion d'une culture de paix dans le monde.

La paix est la plus grande des bénédictions. Elle assure la stabilité des nations et encourage la coopération entre les États. La Charte des Nations Unies entérine l'importance de la paix. Elle exhorte les États à adopter une politique de soutien à la paix et à établir des relations de bon voisinage, en s'abstenant de toute ingérence dans les affaires intérieures des autres États et en favorisant un esprit de coexistence, de tolérance et de coopération.

Forts de notre conviction et de la croyance du Sultanat d'Oman en l'importance de la paix, nous avons fait de la promotion de la paix un élément clef de notre politique étrangère et un noble objectif que nous nous efforçons d'atteindre à travers nos relations avec tous les États. Le Sultanat d'Oman soutiendra toujours la paix et la culture de la paix avec toutes ses valeurs et ses nobles principes qui encouragent les États à rejeter la violence, à s'abstenir de recourir à la force et à régler les différends de manière pacifique.

Dans ce contexte, qu'il me soit permis de citer le discours prononcé par S. M. le Sultan Bin Tarik d'Oman le 23 février, lorsqu'il a déclaré :

« Le message de paix d'Oman continuera de se répandre dans le monde, porteur d'un grand héritage et de nobles objectifs, bâtissant et non démolissant, s'approchant et non s'éloignant ».

Cependant, la paix ne sera pas réalisée par des paroles, mais par des actes conformes aux valeurs, normes et principes internationaux, d'une manière qui n'aille pas à l'encontre de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Je voudrais conclure en disant que la délégation de mon pays, le Sultanat d'Oman, est prête à travailler avec le Président et toutes les délégations des États Membres pour concrétiser les objectifs et les principes souhaités, au premier rang desquels se trouve la propagation de la paix et sa promotion par des actions et des paroles.

**M. Mohammad** (Koweït) (*parle en arabe*) : La délégation de mon pays tient en premier lieu à exprimer ses sincères remerciements au Secrétaire général, M. António Guterres, pour son rapport intitulé « Promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix » (A/75/233).

Les défis de plus en plus complexes et interconnectés auxquels nous sommes confrontés se sont aggravés de manière considérable et sans précédent cette année en raison des effets de la menace que représente l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui transcende les frontières et ne fait pas de différence entre les pays en développement et les pays développés.

La pandémie a eu un impact négatif sur tous les aspects de nos vies – sanitaire, économique, social et politique – et elle constitue aujourd'hui le plus grand défi lancé à l'humanité depuis la Deuxième Guerre mondiale. Elle a également fait apparaître une montée des formes de racisme, des discours de haine et de la discrimination. Ces phénomènes, qui sont ressortis avec la propagation du virus, sont très préoccupants, tout comme d'autres phénomènes dont nous souffrons tous depuis un certain nombre d'années, comme l'intolérance, l'extrémisme violent et les tensions religieuses et sectaires.

Tous ces problèmes compromettent et menacent la diffusion d'une culture de paix dans nos sociétés. De tels comportements sont imputables à un manque de respect pour les opinions d'autrui, à l'intolérance, à un discours d'exclusion qui gagne du terrain et à une méconnaissance de la coexistence pacifique. Nous devons donc tous mettre nos efforts en commun à l'échelle internationale, régionale et nationale afin de pouvoir transformer une culture de haine, d'intolérance et de conflit en une culture de dialogue, de coexistence pacifique et de paix, en particulier au vu de la crise sanitaire sans précédent que nous traversons.

À cet égard, nous réaffirmons notre appui à l'appel lancé par le Secrétaire général, au mois de mars, en faveur d'un cessez-le-feu dans toutes les parties du monde qui connaissent des conflits armés, de manière à nous concentrer sur le vrai combat de nos vies, la lutte contre la COVID-19.

Dans son rapport, le Secrétaire général fait aussi référence aux nombreuses tâches à accomplir dans la promotion d'une culture de paix, autant d'objectifs ambitieux et nobles qui requièrent une plus grande coopération pour être atteints. Ces tâches consistent à combattre le discours de haine, y compris sur Internet, à prévenir les attaques contre les sites religieux, à favoriser le dialogue interreligieux et interculturel et à garantir le respect des droits de l'homme et un soutien aux efforts de consolidation de la paix. Nous reprenons à notre compte ce que le Secrétaire général dit dans son rapport au sujet de l'importance du rôle des femmes et des jeunes dans la promotion d'une culture de paix. Dans ce contexte, nous insistons sur la nécessité de leur donner des moyens d'agir et de participer dans tous les domaines, y compris les processus politiques.

Un engagement pour la paix est indispensable pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier la concrétisation de l'objectif de développement durable no 16, qui vise à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives. Par conséquent, nous affirmons qu'il ne saurait y avoir de paix durable sans développement ni de développement sans paix durable, étant donné que les deux éléments sont étroitement liés.

D'autre part, nous renouvelons la position de l'État du Koweït, qui condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quelles que soient ses motivations. Il s'agit d'un acte criminel qui ne peut jamais se justifier, et qui ne devrait être associé à aucune religion, nationalité ou culture ni à aucun groupe ethnique en particulier. Nous affirmons également la nécessité de mettre fin à la diffamation de toutes les religions saintes dans les discours politiques et officiels, car cela ne fait qu'accroître la haine, l'hostilité et le racisme entre les peuples.

La culture de paix est profondément ancrée dans mon pays. La Constitution koweïtienne dispose dans l'un de ses articles que la paix constitue l'objectif de l'État. Un esprit de tolérance, d'acceptation d'autrui et de dialogue entre les cultures, les religions et les civilisations est inscrit dans l'histoire de la société koweïtienne depuis des centaines d'années. Dans l'ère moderne, ces valeurs ont été traduites dans une Constitution

qui garantit les libertés d'opinion, d'expression et de croyance et le droit de pratiquer la religion en toute liberté et sécurité.

Pour terminer, la délégation de mon pays tient à faire savoir qu'elle est prête à participer à tous les efforts régionaux et internationaux tendant à promouvoir une culture de paix, à faciliter le dialogue entre les civilisations, à diffuser les valeurs de modération, de tolérance et de respect mutuel et à rejeter l'extrémisme, la haine et la violence sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations. Nous exhortons tous les États Membres à coopérer et à travailler dans l'unité par l'intermédiaire de notre système multilatéral international et de l'ONU, Organisation qui a été créée pour favoriser et renforcer le dialogue comme principe constant dans les relations internationales afin de rechercher la paix et de bâtir des ponts de coopération et de communication entre les nations et entre les peuples.

**Mme Wong** (Singapour) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général de son rapport complet (A/75/233) sur les mesures prises par les États Membres et le système des Nations Unies pour promouvoir une culture de paix et de dialogue entre les religions et entre les cultures. Nous remercions les délégations du Bangladesh, des Philippines, du Pakistan, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte et du Maroc de leurs initiatives respectives au titre de ce point de l'ordre du jour.

Singapour se rallie à la déclaration faite par le Brunéi Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (voir A/75/PV.32). Nous souhaitons toutefois ajouter les observations ci-après en notre qualité nationale.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis en évidence des vulnérabilités, des inégalités et une augmentation de l'intolérance et des tensions sociales dans de nombreux pays. Face à cette menace complexe et multidimensionnelle, il est plus important que jamais d'œuvrer en faveur d'une culture de paix comme fondement du multilatéralisme et de la coopération mondiale et régionale. Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport, l'engagement pour la paix est essentiel à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans le contexte mondial actuel.

Singapour estime qu'il est crucial, pour créer un climat mondial plus pacifique et stable, de renforcer la cohésion sociale en nouant des liens de confiance et de compréhension qui permettent de dépasser les

différences raciales, sociales et culturelles. Afin de promouvoir le dialogue interreligieux et interculturel, Singapour a accueilli la première Conférence internationale sur des sociétés cohésives en 2019. Plus de 1 000 représentants venus de 40 pays ont débattu de questions relatives à la foi, à l'identité et à la cohésion, et pris l'engagement de préserver l'harmonie religieuse dans le monde entier. Les échanges de ce genre sont importants pour forger une entente interconfessionnelle plus forte et trouver de nouveaux moyens d'assurer une plus grande harmonie au sein des sociétés.

Comme indiqué au paragraphe 4 de l'article 10 de la Déclaration sur la paix et la fin des guerres, l'éducation est un des principaux moyens de bâtir une culture de paix. À Singapour, nous jugeons qu'il importe d'enseigner aux enfants, dès le plus jeune âge, le respect et la compréhension des autres religions, cultures et groupes ethniques. Le pluriracialisme et l'importance de l'harmonie raciale sont des sujets d'étude obligatoires à l'école. Les élèves sont sensibilisés sur la diversité culturelle et sur les aspects liés au fait de vivre dans l'environnement multiculturel de Singapour, tels que les sensibilités raciales et culturelles, présentes et passées. Nous espérons que cela façonnera les valeurs, attitudes et comportements de nos jeunes, de telle sorte qu'ils deviennent des citoyens du monde responsables qui plaident pour des sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives, sûres et durables dans notre monde de plus en plus interconnecté.

Singapour continuera de travailler avec tous les Membres de l'ONU à la promotion d'une meilleure compréhension entre les religions et entre les cultures. Nous réaffirmons également notre engagement à soutenir le multilatéralisme et l'action des Nations Unies pour favoriser une culture de paix à l'échelle mondiale.

Au milieu des troubles croissants dans de nombreux endroits du monde et des menaces posées par la COVID-19, il est opportun de renouveler notre attachement collectif à l'instauration d'une culture de paix. Ce n'est que par la paix que nos pays et nos peuples pourront se concentrer sur les tâches consistant à reconstruire en mieux et à atteindre les objectifs de développement durable.

**Mme Al-Thani** (Qatar) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier le Président d'avoir convoqué la présente séance. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport détaillé (A/75/233).

La communauté internationale a renouvelé son engagement pour la paix dans la Déclaration faite à l'occasion de la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolution 75/1), qui a envoyé le message clair que nous devons nous unir autour de la promotion d'une culture de paix en vue de faire advenir une génération qui défende la paix et la coexistence pacifique et respecte toutes les religions et toutes les cultures, pour que chacun puisse vivre dans la paix et la sécurité.

Il est préoccupant de voir que les discours incendiaires ont pris un tour dangereux avec la multiplication des appels institutionnels et systématiques à continuer de prendre pour cible les plus de 2 milliards de musulmans du monde au moyen d'attaques délibérées contre leurs symboles religieux. Par conséquent, l'État du Qatar condamne l'escalade marquée de la rhétorique populiste qui incite à la haine entre les religions. Nous rejetons catégoriquement toutes les formes de discours haineux fondé sur la croyance, la race ou la religion.

En témoignage de la détermination de l'État du Qatar à mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix, et parce que nous estimons que l'instauration de la paix aux niveaux national et international suppose de concentrer tous nos efforts sur les missions consistant à parvenir au développement durable, à garantir le respect des droits humains, de l'état de droit et de l'égalité des sexes, à lutter contre le terrorisme et à combattre l'extrémisme et la corruption, mon pays a renforcé ses capacités d'édification et de promotion de la paix en adoptant une politique étrangère impartiale et fiable et en optant pour des relations positives et équilibrées.

S'appuyant sur la confiance placée dans la politique de l'État du Qatar au niveau international, mon pays oeuvre à prévenir et régler les différends de manière pacifique par la médiation et la diplomatie préventive, en tant qu'outils permettant de parvenir à la paix conformément au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. Les efforts déployés par mon pays ont déjà contribué au règlement pacifique de divers différends, comme tout récemment par le fait de faciliter et d'accueillir les négociations de paix afghanes à Doha, ce dont s'est félicité le Conseil de sécurité.

Pour traduire l'attachement à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix, il faut se garder des politiques qui compromettent les efforts de la communauté internationale destinés à promouvoir la paix et la sécurité. Fomenteur des crises

et propager la haine sapent ces efforts, tout comme la violation de la souveraineté des États, l'ingérence dans leurs affaires intérieures et le mépris de l'état de droit et des droits humains.

Le blocus injuste qui continue d'être imposé à l'État du Qatar depuis plus de trois ans constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, qui appelle tous les États à s'abstenir d'alimenter les différends et à les régler par le dialogue conformément aux dispositions du droit international et de la Charte.

Pour terminer, nous réaffirmons la volonté de l'État du Qatar de participer activement aux efforts internationaux pour promouvoir une culture de paix et diffuser les valeurs de modération et de tolérance tout en rejetant la haine, la violence et l'extrémisme sous toutes leurs formes.

**M. Pedroso Cuesta** (Cuba) (*parle en espagnol*) : L'année qui touche à son terme a été marquée par l'impact inédit de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a ajouté de nouvelles difficultés et mis en évidence des problèmes qui se posaient déjà à la communauté internationale. Avec ses effets dévastateurs, la pandémie a démontré le caractère inégalitaire de l'ordre international dans lequel nous vivons, qui donne la priorité aux pays riches et perpétue le dénuement des pauvres. Il favorise les inégalités, la pauvreté et la faim dans un monde qui dispose de toute la richesse, de toute l'expertise et de toutes les technologies nécessaires, paradoxe intenable, et encourage l'unilatéralisme.

En plein milieu d'une pandémie qui est loin de reculer, nous assistons à une recrudescence des mesures coercitives unilatérales, qui vont à l'encontre de la Charte des Nations Unies et du droit international et qui compromettent plus avant la capacité des pays touchés de faire face à la COVID-19. Parallèlement, nous sommes témoins de l'égoïsme de certaines des nations les plus riches, qui ont lâché la bride à leur esprit de compétition pour s'assurer les médicaments et les techniques nécessaires pour répondre à la pandémie, faisant fi du fait que nous vivons dans un monde interdépendant et que la pandémie est un problème mondial qu'il nous faut régler tous ensemble. Comme toujours, pareille concurrence ne portera préjudice qu'aux pays du Sud. La situation causée par la pandémie est également mise à profit par certains, tels que les États-Unis, pour promouvoir des idées racistes et xénophobes, qui n'aboutiront qu'à la confrontation, et se retirer de l'Organisation mondiale de la Santé.

Hormis la COVID-19, aucun des phénomènes que j'ai mentionnés n'est nouveau. Les inégalités, l'exclusion, l'unilatéralisme, le manque de solidarité et l'intolérance sont les mêmes problèmes qui empêchent des progrès plus solides dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix. Il ne saurait y avoir de paix sans développement économique et social. La justice et l'égalité pour tous doivent prévaloir au sein des pays et entre eux. Il ne saurait non plus y avoir de paix ni de promotion d'une telle culture sans un respect strict des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les instruments de droit international, en particulier la prévention de la menace ou de l'emploi de la force, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le respect de la souveraineté et l'autodétermination.

Nous ne pouvons pas favoriser une culture de paix, objectif que Cuba partage, tandis que nous continuons de promouvoir des idées suprémacistes, racistes et xénophobes qui ne sont pas scientifiquement fondées ni moralement acceptables. Un monde de paix restera un idéal hors de portée tant que nous ne donnerons pas la priorité au multilatéralisme et que nous ne respectons pas nos divergences légitimes.

Cuba a bien conscience de l'intérêt de la paix et de l'importance de promouvoir un climat propice à une telle culture. Depuis six décennies, nous devons composer avec les effets d'un blocus financier, commercial

et économique criminel imposé par les États-Unis, effets qui se trouvent exacerbés en pleine pandémie de COVID-19, et avec les actes de guerre non conventionnelle et les politiques agressives de ce pays contre notre peuple. Néanmoins, jusqu'à présent, nous sommes restés résolument attachés à la paix et nous continuerons de soutenir la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix, de même que la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, adoptée à La Havane en 2014 au deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Conformément à cet engagement, Cuba a décidé de rejoindre le Groupe des Amis de l'Alliance des civilisations. Nous sommes convaincus que la promotion d'une culture de paix est le moyen de parvenir à un monde plus juste et durable.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur pour la présente séance. Nous entendrons les orateurs restants demain, mercredi 2 décembre, après l'examen des points de l'ordre du jour intitulés « Question de Palestine » et « La situation au Moyen-Orient ».

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 15 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 17 h 55.*